

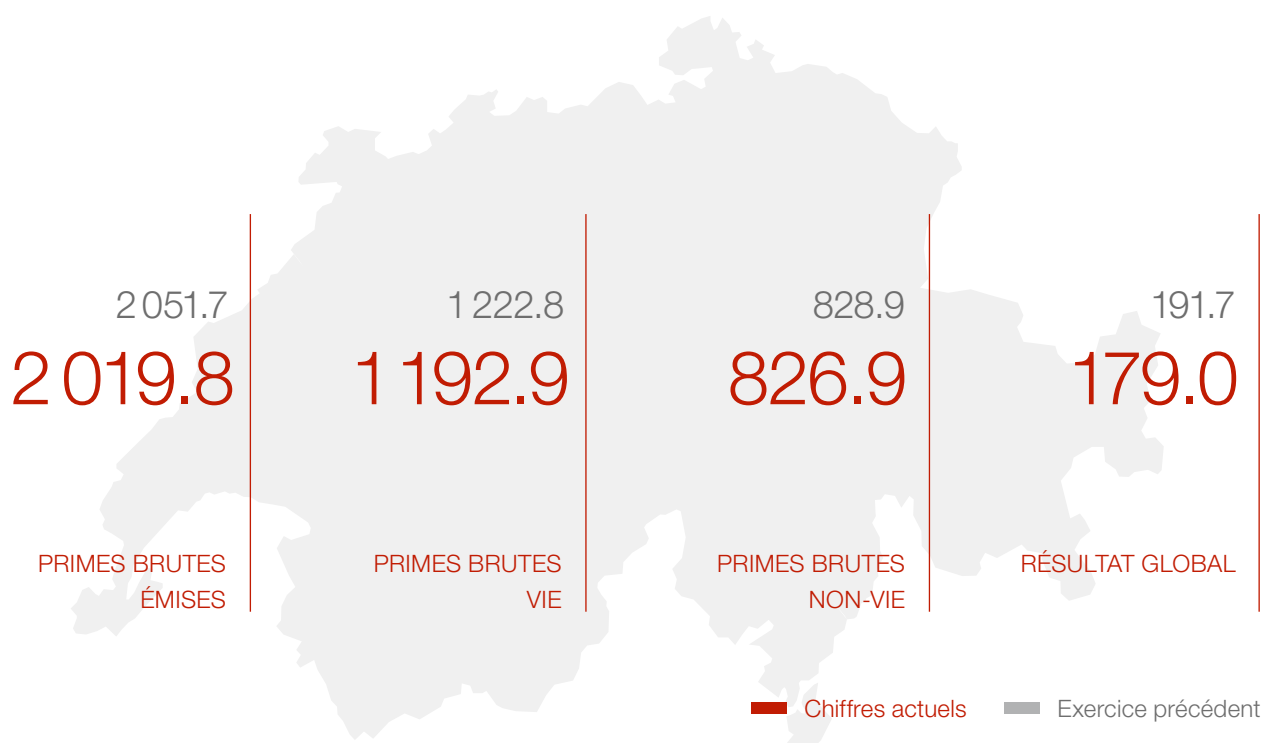
**Rapport sur la
situation financière**

**Generali Assurances
de personnes SA**

2017



Chiffres clés de Generali Suisse



Generali Suisse

(Indicateurs agrégés IFRS¹)

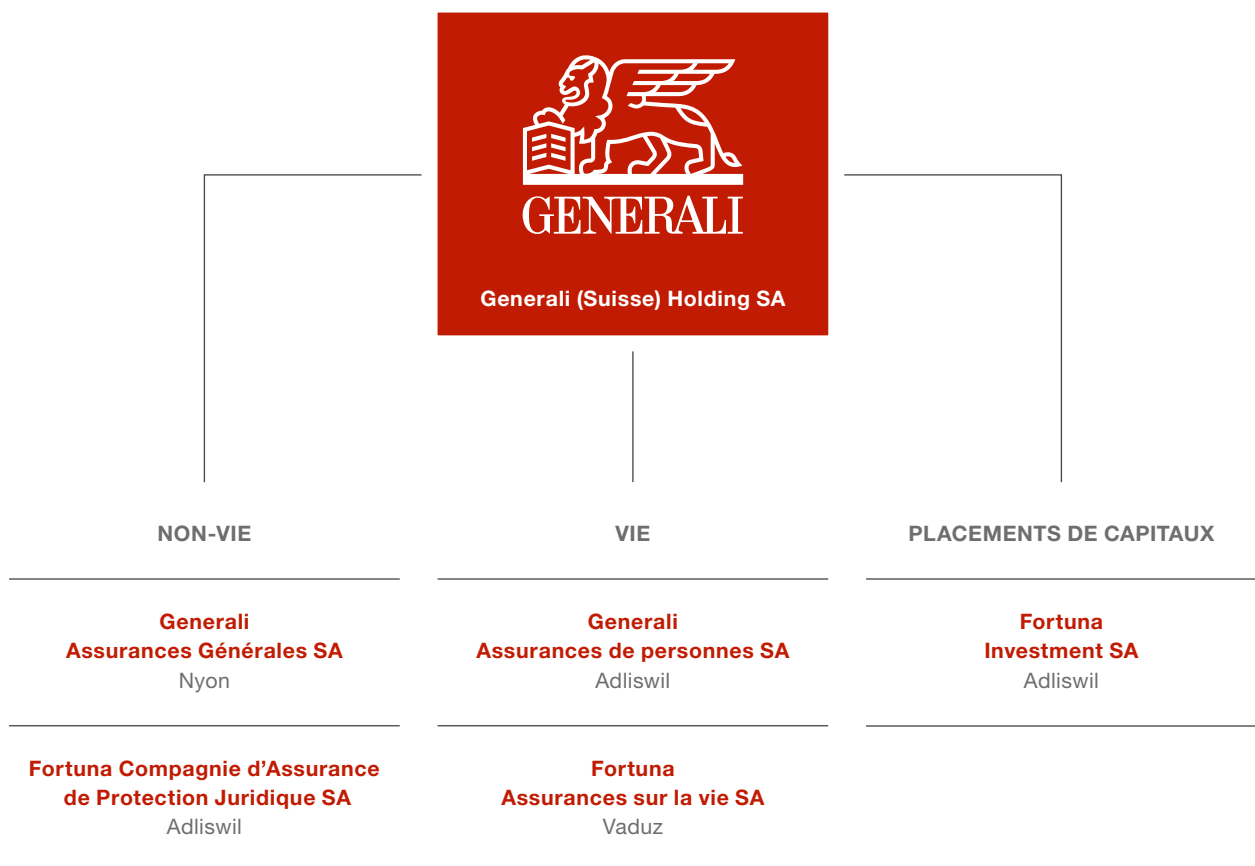
en mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016	Variation
Primes brutes émises	2 019.8	2 051.7	-1.6%
dont vie	1 192.9	1 222.8	-2.4%
dont non-vie	826.9	828.9	-0.2%
Placements de capitaux (valeur du marché)	18 138.9	17 243.2	5.2%
Provisions techniques	15 119.9	14 357.7	5.3%
dont vie	13 996.2	13 219.8	5.9%
dont non-vie	1 123.7	1 137.9	-1.2%
Résultat global	179.0	191.7	-6.6%
Ratio combiné non-vie	92.4%	92.8%	-0.4%
Nombre de collaborateurs	1 845	1 947	-5.2%
Service interne	1 369	1 447	-5.4%
Service externe	476	500	-4.8%

¹ Chiffres clés agrégés non révisés de Generali Suisse, qui comprend les sociétés suivantes : Generali (Suisse) Holding SA, Generali Assurances de personnes SA, Fortuna Assurances sur la vie SA Vaduz, Generali Assurances Générales SA, Fortuna Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA et Fortuna Investment SA.

Generali Suisse

Structure des sociétés

Generali Suisse comprend différentes sociétés actives dans les domaines de l'assurance-vie, de l'assurance de choses et de la direction de fonds.



Generali (Suisse) Holding SA réunit en qualité d'organisation faitière toutes les sociétés et activités de Generali Suisse. En tant que société locale de gouvernance et de participation, elle appartient à 100 % au Groupe Generali, sous la direction d'Assicurazioni Generali S.p.A, sis à Trieste. Le groupe Assicurazioni Generali compte parmi les leaders mondiaux de l'assurance et constitue l'une des plus grandes entreprises dans le monde.

Plus de 57 millions de clientes et clients dans plus de 60 pays font confiance aux compétences de longue date de l'assureur.

Generali Suisse travaille en étroite collaboration avec le Groupe Generali et ses sociétés sœurs partout dans le monde. Elle partage leur vision, leur mission et leurs valeurs.

Éditorial

Chères clientes, chers clients, chères collaboratrices, chers collaborateurs, chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2017 a marqué le lancement de la réorientation stratégique 2020. L'accent a été mis encore davantage sur les clients. L'interaction avec Generali Suisse doit être la plus simple possible. Nous avons poursuivi la numérisation de nos processus grâce à de nouvelles innovations. Nous avons ainsi tenu compte de notre engagement *Simpler, Smarter, Faster* au cours de l'exercice sous revue. Grâce à la transformation entamée avec succès et à la mise en œuvre de la nouvelle structure d'organisation, notre entreprise a gagné en souplesse et en efficacité. Nous envisageons avec confiance les prochaines étapes de notre développement.

Objectifs atteints malgré un environnement exigeant et la transformation en cours

Malgré un environnement de marché qui reste difficile, avec des taux d'intérêts négatifs, et une transformation exigeante, nous avons réalisé un résultat commercial réjouissant en 2017. Pour Generali Suisse, le résultat global s'est établi à CHF 179 millions, un chiffre supérieur au budget, mais néanmoins inférieur de 6.6 % à l'exercice précédent.

Les affaires d'assurance-vie ont poursuivi leur trajectoire descendante (-2.4 %) en ligne avec le marché. Dans les assurances non-vie, nous avons enregistré un volume de primes pratiquement inchangé (-0.2 %) et avons pu améliorer encore le ratio combiné, établi à 92.4 %. En hausse de 5.2 %, les placements de capitaux ont également connu une évolution positive, malgré un environnement de marché difficile, et ont contribué de façon substantielle au résultat global réjouissant.

Plus proches du client par la simplicité

Le client est au centre de nos activités. Au cours de l'exercice sous revue, nous avons initié et mis en œuvre différents projets en ce sens. Notre nouveau portail clients digital, par exemple, permet à nos clientes et clients d'obtenir à tout moment une vue d'ensemble de leurs polices et des démarches en cours. Grâce au programme Net Promoter du Groupe Generali, nous pouvons obtenir des feedbacks de nos clients en temps réel et réagir en conséquence. Dans le domaine de la prévoyance, nous avons mis sur pied une coopération avec la banque privée Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG. Generali Suisse est en mesure, à travers cette coopération, d'offrir des solutions complètes d'assurance, de prévoyance et de planification de la retraite sur le marché en plein essor de la prévoyance privée.

Nous générons des innovations et progressons en matière de numérisation

Nous suivons activement l'évolution et générons nous-mêmes

des innovations. C'est pourquoi nous avons mis en place une équipe dédiée à l'innovation au sein de notre entreprise. En collaboration avec des hautes écoles et des start-up, cette équipe a créé l'année dernière un pipeline d'idées axé sur les besoins actuels des clients à l'ère numérique. Dans ce cadre, nous avons fondé notre propre start-up, LINGS, l'été passé afin de répondre rapidement et de manière conséquente aux nouveaux besoins des clients. La première assurance suisse sur demande a ainsi été mise sur le marché fin 2017.

Notre aspiration à occuper une place de chef de file en matière d'innovation s'exprime également à travers notre initiative Smart Home. Nous récompensons par ce biais les personnes qui sécurisent leur foyer en l'équipant d'un appareil domotique (Smart Home).

Nos collaboratrices et collaborateurs sont le fondement de notre succès

La forte implication et le grand engagement de nos collaboratrices et collaborateurs nous ont permis de respecter la planification de notre transformation. La mise en œuvre réussie de la stratégie 2020 continuera toutefois de nous mettre à forte contribution en tant qu'entreprise, à tous les échelons et dans tous les domaines. Grâce à nos bases solides et à la dynamique initiée durant la première année de transformation, nous sommes confiants quant à notre capacité à relever ce défi.

Le moment est venu de remercier : nos clientes et clients pour leur fidélité, nos partenaires commerciaux pour leur collaboration constructive, et tout spécialement nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et leur volonté à donner ensemble vie à notre stratégie.

Nous avons défini de nouvelles priorités pour le prochain exercice financier : nous continuerons d'améliorer notre infrastructure et nos outils de travail et de développer de nouveaux produits et services. Début 2018, nous mettrons en activité notre propre « garage de l'innovation », par lequel nous offrons un port d'attache à LINGS et à d'autres start-up externes.



Jaime Anchústegui
Président du Conseil
d'administration
Generali (Suisse) Holding SA



Andreas Krümmel
Chief Executive Officer
Generali (Suisse)
Holding SA

Sommaire

Éditorial	4
Rapport sur la situation financière	6
Management Summary	6
A. Activité de l'entreprise	7
B. Résultats de l'entreprise	8
C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	14
D. Profil de risque	17
E. Évaluation	20
F. Gestion du capital	26
G. Solvabilité	28
Modèles quantitatifs	31
Résultats individuels de l'entreprise, vie	31
Valeur des actifs proche du marché	32
Valeur des passifs proche du marché	33
Solvabilité individuelle	34
Comptes annuels	35
Bilan	35
Compte de résultat	36
Annexe aux comptes annuels	37
Emploi du bénéfice	41
Tableau des flux de trésorerie	42
Rapport de l'organe de révision	44
Informations complémentaires	46
Glossaire	46
Adresse de contact	48

Rapport sur la situation financière

Management Summary

Le présent rapport a pour fondement la circulaire FINMA 2016/02 « Publication – assureurs (*public disclosure*) », qui décrit les exigences minimales liées au type et au contenu de la publication. Le rapport est structuré conformément aux principes énoncés dans la circulaire et comprend les sept sections suivantes.

A. Activité de l'entreprise : Generali Assurances de personnes SA (GPV) est une entreprise d'assurance-vie qui a son siège principal à Adliswil et fait partie de Generali Suisse. Generali Suisse comprend au total six sociétés et appartient au groupe d'assurances mondial Assicurazioni Generali S.p.A., sis à Trieste (Italie).

GPV offre des assurances-vie dans le segment de la prévoyance privée. L'entreprise s'est spécialisée dans le domaine des assurances-vie liées à des fonds, dans lequel elle occupe une position de leader sur le marché suisse. Dans le cadre de la nouvelle stratégie initiée en 2016, GPV souhaite se positionner avec des solutions novatrices dans le segment de la prévoyance privée et conserver également à l'avenir sa position de prestataire leader dans les assurances-vie individuelles.

B. Résultats de l'entreprise : Dans des conditions de marché difficiles caractérisées par un très bas niveau de taux d'intérêt, GPV est parvenue à faire bonne figure également en 2017. Grâce à un solide résultat technique et à un résultat des placements très positif, elle a réalisé un bon résultat global de CHF 141.6 millions (2016 : CHF 128.7 millions). Le résultat des placements a profité des bénéfices issus de la vente des immeubles de bureaux utilisés par l'entreprise elle-même à Adliswil ainsi que de l'évolution positive des placements investis sur le marché des actions. Le résultat de l'activité technique d'assurance s'est également inscrit en hausse en 2017 par rapport à la période précédente. En 2016, les provisions pour garanties de taux d'intérêt avaient été renforcées à la charge de cet exercice. Or cette mesure n'était plus nécessaire durant la période sous revue.

En 2017, les primes encaissées ont généralement diminué sur le marché des assurances-vie, comme lors de l'exercice précédent. Durant la période sous revue, GPV a aussi enregistré une diminution de 2 % des primes encaissées, qui se sont établies à CHF 1109.9 millions. Ces recettes ont ainsi suivi l'évolution moyenne du marché des assurances-vie individuelles.

C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques : Le Conseil d'administration de GPV est composé de cinq membres. Trois d'entre eux exercent une activité opérationnelle au sein

du Groupe Generali et les deux membres restants sont des personnes externes indépendantes. Le Comité de Direction est composé de dix membres. Cinq de ces personnes sont entrées en fonction durant la période sous revue.

En matière de gestion des risques, GPV applique les processus et principes valables pour toutes les sociétés de Generali Suisse. Différents organes et comités sont responsables du respect de ces directives de gestion des risques.

D. Profil de risque : La stratégie de gestion des risques de GPV découle de la planification stratégique de Generali Suisse. La stratégie de gestion des risques définit notamment la propension et la tolérance au risque. Le modèle de solvabilité prescrit par la FINMA (Test suisse de solvabilité, SST) est utilisé comme mesure centrale de la tolérance au risque. La gestion des risques au sein de GPV est réalisée au moyen de l'allocation stratégique des actifs définie par avance et d'une conception des produits orientée sur les marges, mais également à travers l'acquisition d'instruments financiers dérivés. Ces instruments servent en premier lieu à couvrir le risque d'intérêt, le risque de change et le risque sur actions. Les risques biométriques qui peuvent découler de l'incapacité de gain et de la mortalité sont couverts par des solutions de réassurance.

E. Évaluation : Il résulte de l'évaluation proche du marché de GPV une différence entre actifs et passifs de CHF 2856 millions. Cette valeur est 12 % supérieure à celle obtenue au terme de l'exercice précédent.

F. Gestion du capital : La planification des fonds propres de GPV repose sur le plan stratégique sur trois ans de l'entreprise, établi chaque année dans le respect des exigences de fonds propres du Test suisse de solvabilité (SST). Selon les comptes annuels statutaires, les fonds propres de la société s'élevaient à CHF 1558 millions à fin 2017. Cette valeur est 10 % supérieure à la valeur obtenue à la fin de la période précédente et résulte du bénéfice généré au cours de la période sous revue. Ce bénéfice est entièrement reporté à l'exercice suivant. L'entreprise ne verse pas de dividende pour l'exercice 2017.

G. Solvabilité : GPV présente un quotient SST de 125.9 % au 1^{er} janvier 2018, ce qui représente une amélioration de 21.8 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent. Cette amélioration est principalement due au renforcement des fonds propres grâce à des bénéfices non distribués, à des nouvelles affaires rentables ainsi qu'à une baisse des coûts. En outre, GPV a pu réduire les risques auxquels elle est exposée par des mesures adaptées.

A. Activité de l'entreprise

Stratégie, objectifs et principaux segments d'activité

Generali Assurances de personnes SA (GPV) est une entreprise d'assurance-vie qui a son siège principal à Adliswil (Suisse). Elle fait partie de Generali (Suisse) Holding SA, qui réunit sous un même toit toutes les sociétés et activités de Generali Suisse. Generali Suisse totalise près d'un million de clients privés et occupe environ 1900 employés (dont environ 500 au service externe et 1400 au service interne). Elle appartient au groupe d'assurances Assicurazioni Generali S.p.A., sis à Trieste (Italie) (appelé ci-après Generali Head Office, GHO). Le groupe Assicurazioni Generali compte parmi les leaders mondiaux de l'assurance et constitue l'une des plus grandes entreprises dans le monde. Plus de 57 millions de clientes et clients dans plus de 60 pays font confiance aux compétences de longue date de l'assureur.

Dans un environnement caractérisé par des taux d'intérêt historiquement bas et des marchés des capitaux volatils, GPV est parvenue à faire bonne figure également en 2017. Le marché suisse de l'assurance-vie se trouve dans une phase de recul. C'est pourquoi les primes encaissées ont aussi diminué pour GPV en 2017. Dans un environnement de marché aussi difficile, l'adaptation de l'offre de produits existante est incontournable. Tandis que divers concurrents sur le marché de l'assurance-vie proposent encore des produits d'épargne traditionnels, GPV a remplacé les assurances d'épargne conventionnelles par des solutions attrayantes liées à des fonds. Dans le cadre de ces solutions, des garanties sont assurées de manière dynamique. Cela permet d'offrir une sécurité accrue, conjuguée à des besoins moins élevés en capitaux. Leader de longue date dans ce segment de marché, GPV dispose aussi bien de l'expertise que

de l'infrastructure informatique nécessaire pour pouvoir exploiter avec succès, également à l'avenir, les affaires liées à des fonds.

Dans le cadre de la nouvelle stratégie initiée en 2016, GPV souhaite se positionner avec des solutions novatrices dans le segment de la prévoyance privée et conserver également dans le futur sa position de prestataire leader dans les assurances-vie individuelles. La proposition de valeur (value proposition) pour les clients occupe une place centrale. Grâce à la numérisation des processus clients, les frais pour un niveau élevé de service clientèle ont pu être nettement diminués. Dans le domaine des placements, une équipe professionnelle s'assure du bon choix de plans d'épargne et de placement. Le client bénéficie d'un suivi pour sa prévoyance tout au long de sa vie.

Appartenance au groupe et actionariat

GPV a pour actionnaire majoritaire Generali (Suisse) Holding SA (GSH). En tant que société locale de gouvernance et de participation, celle-ci appartient à 100 % au Groupe Generali, sous la direction d'Assicurazioni Generali S.p.A, sis à Trieste (Italie).

L'actionariat de GPV se compose comme suit : 84.94 % des actions de GPV sont en possession de GSH. Les 15.06 % d'actions restantes sont détenues par Generali Assurances Générales SA (GAV).

GPV ne possède pas de succursale propre.

Les participations de GSH dans d'autres entreprises d'assurance en Suisse se répartissent comme suit :

	Part en %		Capital-actions en mio. CHF	
	2017	2016	2017	2016
Generali Assurances Générales SA, Nyon	99.9	99.9	27.3	27.3
Generali Assurances de personnes SA, Adliswil	84.9	84.9	106.9	106.9
Fortuna Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA, Adliswil	100.0	100.0	3.0	3.0
Fortuna Investment SA, Adliswil	100.0	100.0	1.0	1.0
Fortuna Assurances sur la vie SA, Vaduz	100.0	100.0	10.0	10.0

Organe de révision externe

La société de révision Ernst & Young SA, Zurich, est mandatée pour réviser les comptes annuels conformément aux principes du contrôle ordinaire arrêtés dans le Code des obligations.

Principaux événements exceptionnels

Les immeubles de bureaux à usage propre d'Adliswil ont été vendus le 31 octobre 2017 et immédiatement loués à long terme. Cette décision a pour raison principale l'adéquation avec la stratégie immobilière du Groupe, celle-ci mettant l'accent sur l'amélioration de la rentabilité du portefeuille immobilier. La détention et l'exploitation d'immeubles à usage propre ne répondent pas à l'orientation de cette stratégie.

B. Résultats de l'entreprise

Dans des conditions de marché difficiles caractérisées par un très bas niveau de taux d'intérêt, Generali Assurances de personnes (GPV) est parvenue à s'affirmer de nouveau en 2017. Grâce à un solide résultat technique et à un résultat des placements très positif, elle a réalisé un bon résultat global de CHF 141.6 millions (2016 : CHF 128.7 millions).

Par rapport à l'exercice précédent, le résultat opérationnel a progressé de CHF 122.2 millions à CHF 276.4 millions. L'évolution positive du résultat a été fortement influencée par la vente des immeubles de bureaux utilisés par l'entreprise elle-même à Adliswil et par l'évolution positive des marchés des actions. Le résultat opérationnel de l'activité technique d'assurance s'est également inscrit en hausse en 2017 par rapport à la période précédente. Cette évolution s'explique principalement par le fait que les provisions pour garanties de taux d'intérêt dans

la branche d'assurance vie individuelle avaient été renforcées en 2016 à la charge de cet exercice. Une telle mesure n'était plus nécessaire en 2017.

Grâce à la très bonne rentabilité des affaires, les provisions financières pour fluctuations de cours ont été renforcées durant la période sous revue et aussi, de manière indirecte, la base de fonds propres de la société.

Dans l'ensemble, un très bon résultat global après impôt a été réalisé pour l'exercice 2017, qui s'établit à CHF 141.6 millions (+ 10 % par rapport à 2016).

Aucun bénéfice ni aucune perte n'ont été comptabilisés directement dans les fonds propres, tant dans la période sous revue que dans la période précédente.

RÉSULTATS DE GENERALI ASSURANCES DE PERSONNES SA

en mio. CHF	2017	2016	Variation
Produits			
Primes acquises	1 096.2	1 119.5	- 2 %
Produits des placements de capitaux	277.7	155.4	79 %
Résultat du capital et des intérêts pour assurances-vie liées à des fonds	361.0	276.9	30 %
Autres produits nés d'opérations d'assurance	0.4	0.4	6 %
Autres produits financiers	207.5	65.5	217 %
Total des produits d'exploitation	1 942.7	1 617.7	20 %
Charges			
Dépenses pour placements de capitaux	- 31.5	- 52.9	- 41 %
Montants payés pour les sinistres	- 618.1	- 606.8	2 %
Variations des provisions techniques	- 716.7	- 589.9	21 %
Frais d'acquisition et de gestion et autres charges	- 197.5	- 187.9	5 %
Autres charges financières	- 102.5	- 26.0	295 %
Total des charges d'exploitation	- 1 666.3	- 1 463.5	14 %
Résultat d'exploitation	276.4	154.2	79 %
Autres produits et charges	- 96.8	8.9	
Résultat avant impôt	179.6	163.1	10 %
Impôts directs	- 38.1	- 34.4	11 %
Bénéfice de l'exercice	141.6	128.7	10 %

Résultat technique

En 2017, les **primes encaissées** ont généralement diminué sur le marché des assurances-vie, comme lors de l'exercice précédent. Durant la période sous revue, GPV a aussi enregistré une diminution de 2 % des primes encaissées acquises, qui se sont établies à CHF 1096.2 millions en 2017 (2016 : CHF 1119.5 millions). Les primes encaissées ont ainsi suivi l'évolution moyenne du marché. Cette évolution s'explique principalement par la diminution des primes encaissées issues de nouvelles affaires, qui souffrent du bas niveau des intérêts.

Établie à CHF -17.2 millions, cette diminution touche principalement la branche vie individuelle, car GPV a cessé (contrairement à la plupart de ses concurrents) de proposer des produits d'épargne traditionnels dans ce segment en raison de l'environnement des taux bas.

En 2017, les affaires de base de GPV, à savoir l'assurance-vie liée à des fonds, ont enregistré une baisse de volume de CHF 10.7 millions compte tenu du recul des nouvelles affaires.

Dans les affaires vie collective, seules des polices de libre passage sont proposées. Dans ce segment, la société a enregistré une augmentation des primes encaissées de CHF 4.7 millions à CHF 9.5 millions en 2017.

Les **montants payés pour les sinistres** se sont élevés en 2017 à CHF 618.1 millions. Cette augmentation a pour cause principale les prestations payées pour contrats d'assurance échus, qui ont progressé de 4 % pour atteindre CHF 326.8 millions. Cette hausse s'observe principalement dans le segment des assurances-vie liées à des fonds, car un nombre croissant de contrats appartenant à ce portefeuille atteignent l'âge terme.

Environ 23 % des prestations d'assurance enregistrées ont été utilisées pour des prestations de rachat et 12% environ pour des prestations d'assurance en cas de décès et d'incapacité de gain.

Au cours de la période sous revue, les provisions techniques pour compte propre ont été augmentées de CHF 716.7 millions (+21 % par rapport à 2016) et se sont élevées à fin 2017 à CHF 13.3 milliards.

Cette évolution se manifeste en majeure partie dans le segment des assurances-vie liées à des fonds, avec une augmentation des provisions techniques de CHF 640.7 millions. L'évolution par rapport à l'exercice précédent est en premier lieu une conséquence du développement positif des marchés des capitaux, en particulier des marchés des actions.

En 2017, les **provisions techniques** ont été augmentées dans le segment vie individuelle de CHF 84.5 millions pour s'établir à CHF 3.8 milliards à fin 2017. Par rapport à 2016, ces provisions ont augmenté moins fortement, étant donné qu'en 2016 les provisions pour garanties de taux avaient été renforcées à hauteur de CHF 164 millions à titre de mesure unique. Une telle mesure n'était plus nécessaire en 2017.

Durant la période sous revue, la branche d'assurance vie collective a enregistré une diminution des provisions techniques de CHF 8.5 millions. Cette baisse résulte principalement du statut de liquidation de ce portefeuille (run-off).

Dans le cadre de ses activités opérationnelles, Generali Assurances de personnes SA a dépensé en 2017 au total CHF 197.5 millions en frais d'acquisition, **frais de gestion et autres charges techniques**.

RÉSULTAT TECHNIQUE ET D'EXPLOITATION

(affaires en Suisse et à l'étranger)

en mio. CHF	Vie individuelle		Vie collective		Assurance-vie liée à des fonds		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Primes acquises	350.3	367.5	9.5	4.8	736.5	747.2	1 096.2	1 119.5
Total des produits de l'activité technique d'assurance	350.5	367.7	9.5	4.8	736.7	747.4	1 096.6	1 119.9
Montants bruts payés pour les sinistres	-265.3	-264.8	-20.9	-26.6	-331.9	-315.5	-618.1	-606.8
Variations nettes des provisions techniques		-278.5	8.5	18.7	-640.7	-330.1	-716.7	-589.9
Frais d'acquisition et de gestion et autres charges	-71.5	-62.1	-0.9	-1.0	-125.1	-124.8	-197.5	-187.9
Total des charges de l'activité technique d'assurance	-421.3	-605.3	-13.3	-8.9	-1 097.8	-770.4	-1 532.3	-1 384.6
Résultat financier	142.4	102.9	5.8	5.5	564.0	310.5	712.2	418.9
Total du résultat d'exploitation	71.5	-134.7	2.0	1.5	202.9	287.5	276.4	154.2

La raison principale de cette augmentation par rapport à la période précédente réside dans la modification des frais d'acquisition portés à l'actif. L'amortissement net sur ces frais s'est élevé en 2017 à CHF –67.3 millions, contre CHF –37.4 millions en 2016. L'augmentation du montant de l'amortissement s'explique en premier lieu par la diminution des nouvelles affaires.

Les frais de gestion s'élèvent à CHF 48.3 millions, ce qui représente une augmentation de CHF 3.9 millions par rapport à l'exercice précédent. Cet accroissement résulte d'effets positifs

exceptionnels durant l'exercice 2016. Sur une base comparable, les frais de gestion se situent pour 2017 au même niveau que pour la période précédente.

CHF 82 millions au total ont été dépensés pour les activités de vente au cours de la période sous revue (exercice précédent : CHF 105 millions). Cette diminution par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par la baisse de volume des nouvelles affaires et des commissions d'acquisition payées.

Résultat financier

Produits des placements de capitaux

Les **produits des immeubles** ont augmenté de CHF 35.6 millions à CHF 82.8 millions (exercice précédent : CHF 47.2 millions). Cette hausse résulte presque exclusivement de la vente des immeubles de bureaux à usage propre à Adliswil.

Par rapport à la période précédente, les **produits des titres à revenu fixe** ont progressé en 2017 de CHF 72.3 millions pour s'établir à CHF 130.7 millions. Cette augmentation s'explique en grande partie par les gains de change comptables réalisés par le portefeuille d'obligations en euros. Les recettes issues des produits en cours à hauteur de CHF 57.3 millions ont été légèrement supérieures à celles de l'exercice précédent, étant donné qu'en moyenne davantage de placements étaient investis dans cette catégorie. En raison du concept ALM existant (Asset Liability Management), dans le cadre duquel les échéances des titres à revenu fixe sont adaptées à celles des engagements actuariels, les bénéfices issus des ventes sont limités dans cette catégorie de placement.

Les **produits des prêts** ont régressé de CHF 3.6 millions en 2016 à CHF 2.9 millions en 2017.

Durant l'exercice écoulé, les **produits des hypothèques** ont progressé de CHF 0.5 million à CHF 13.6 millions (exercice précédent : CHF 13.1 millions). Cette hausse s'explique par le développement du portefeuille hypothécaire et est conforme à la stratégie choisie.

En 2017, les **produits des autres placements** ont augmenté de CHF 14.6 millions à CHF 47.7 millions (exercice précédent : CHF 33.1 millions), principalement en raison des réévaluations des placements collectifs de capitaux (en particulier fonds en actions) détenus dans les autres placements et des gains réalisés. Ces gains ont été générés par la vente de parts de fonds en obligations et ont été transférés en grande partie dans des titres à revenu fixe. Ce transfert explique la baisse des produits en cours dans cette catégorie de placement.

PRODUITS DES PLACEMENTS DE CAPITAUX

en mio. CHF	Produits en cours		Réévaluations		Gains réalisés		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Immeubles	43.1	44.7	–	0.0	39.8	2.5	82.8	47.2
Titres à revenu fixe	57.3	57.0	72.4	0.0	0.9	1.4	130.7	58.4
Prêts	2.8	3.5	0.1	0.1	0.0	0.0	2.9	3.6
Hypothèques	13.6	13.1	0.0	0.0	0.0	0.0	13.6	13.1
Autres placements	14.5	18.5	25.8	13.5	7.4	1.1	47.7	33.1
Total	131.4	136.8	98.2	13.6	48.1	5.0	277.7	155.4

Dépenses pour placements de capitaux

Les **charges pour immeubles** ont baissé de CHF 12.9 millions à CHF 18.3 millions (exercice précédent : CHF 31.2 millions). Ce recul s'explique principalement par la diminution des amortissements (due à la vente des immeubles à usage propre) ainsi que par la réduction des charges pour assainissements et transformations.

Dans la période sous revue, les **charges pour titres à revenu fixe** ont enregistré une baisse de CHF 6.0 millions à CHF 5.7 millions en raison de la diminution des pertes comptables pour les emprunts d'État et d'entreprises.

Les **charges pour prêts** – de même que les portefeuilles – sont restées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Durant l'exercice écoulé, les **charges pour hypothèques** ont augmenté de CHF 0.9 million à CHF 2.7 millions (exercice précédent : CHF 1.8 million) suite aux commissions versées pour le développement du portefeuille hypothécaire.

Les **charges pour autres placements** ont baissé de CHF 3.4 millions à CHF 4.7 millions (exercice précédent : CHF 8.1 millions). Cette évolution résulte de la nette baisse des pertes comptables au niveau des placements collectifs de capitaux (fonds en actions et, dans une moindre mesure, fonds en obligations).

DÉPENSES POUR PLACEMENTS DE CAPITAUX

en mio. CHF	Dépenses en cours		Amortissements et corrections de valeur		Pertes réalisées		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Immeubles	-11.8	-12.4	-6.6	-18.8	0.0	0.0	-18.3	-31.2
Titres à revenu fixe	-2.2	-1.8	-3.5	-8.9	0.0	-1.0	-5.7	-11.7
Prêts	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.1
Hypothèques	-2.6	-1.8	-0.1	0.0	0.0	0.0	-2.7	-1.8
Autres placements	-0.6	-0.7	-3.9	-6.9	-0.3	-0.5	-4.7	-8.1
Total	-17.2	-16.7	-14.0	-34.6	-0.3	-1.6	-31.5	-52.9

Le résultat du capital et des intérêts découlant des placements de capitaux des assurances-vie liées à des fonds a augmenté en 2017 de CHF 84 millions à CHF 361 millions, principalement grâce à la bonne performance des fonds des assurances-vie liée à des fonds. Le recul des produits des autres placements s'explique par l'absence de gains réalisés sur les dérivés sur taux d'intérêt dans ce segment.

Le résultat du capital et des intérêts pour assurances-vie liées à des fonds est crédité aux preneurs d'assurance. C'est la raison pour laquelle il ne figure pas dans les chiffres présentés ici mais fait partie du compte de résultat technique de l'assurance.

RÉSULTAT DU CAPITAL ET DES INTÉRÊTS POUR ASSURANCES-VIE LIÉES À DES FONDS

en mio. CHF	Total	
	2017	2016
Titres à revenu fixe	10.7	0.0
Prêts	0.5	0.0
Hypothèques	-0.2	0.0
Autres placements	0.9	224.2
Résultat du capital et des intérêts pour assurances-vie liées à des fonds	349.0	52.7
Total Résultat du capital et des intérêts pour assurances-vie liées à des fonds	361.0	276.9

En 2017, les autres charges et produits financiers ont progressé de CHF 65 millions à CHF 105 millions. La variation par rapport à la période précédente est principalement due aux gains nets sur les dérivés sur taux d'intérêt.

Ces gains ont été compensés en partie par la hausse des coûts de couverture du risque de change et du risque sur actions.

AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

en mio. CHF	Total	
	2017	2016
Autres produits financiers	207.5	65.5
Autres charges financières	-102.5	-26.0
Total autres charges et produits financiers	105.0	39.6

Autres produits et charges

Dans la période sous revue, les autres produits et charges ont enregistré une perte nette de CHF –96.8 millions (exercice précédent : gain net de CHF +8.9 millions). La variation par rapport à la période précédente est principalement due à la constitution de provisions non techniques à hauteur de CHF 61.5 millions en 2017 et à la dissolution de provisions non techniques de CHF 19.0 millions en 2016.

En raison de l'évolution des conditions de marché et de l'appréciation de l'euro vis-à-vis du franc suisse, la charge d'intérêts

pour le prêt en euros de GPV à l'égard de Generali (Suisse) Holding SA a augmenté dans la période sous revue.

Les charges nettes des autres produits et charges s'expliquent principalement par les pertes de change comptables et les investissements réalisés dans le cadre de la réorientation stratégique de l'entreprise.

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

en mio. CHF	Total	
	2017	2016
Charges d'intérêt pour les dettes portant intérêt	-11.3	-9.7
Variations des provisions non techniques	-61.5	19.0
Autres produits et charges	-23.9	-0.4
Total	-96.8	8.9

C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

Composition du Conseil d'administration et du Comité de Direction

Conseil d'administration

Jaime Anchústegui (président)

Alfred Leu (vice-président)

Martha Böckenfeld
(membre externe indépendante)

Thomas Gutzwiller
(membre externe indépendant)

Dario William Pieralisi (membre)

Comité de Direction

Andreas Krümmel (Chief Executive Officer)

Christian Conti (Chief Non-Life Officer)

Bernhard Locher (Chief Life & Pension Officer)

Roger Stieger
(Chief Marketing, Customer & Communications Officer)

Roger Jansen (Chief Distribution Officer)

Martin Frick (Chief Operations & IT Officer)

Alessio Sarti (Chief Finance Officer)

René Schmidli (Chief Investment Officer)

Jean-Pierre Schmid
(Chief Human Resources & Logistics Officer)

Giselle Lim (Chief Risk Officer)

Changements survenus au cours de l'exercice sous revue :

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom et fonction	Changement
Enrico Mattioli	Sorti le 30 juin 2017
Valter Trevisani	Sorti le 31 octobre 2017
Karl Schönenberger	Sorti le 4 avril 2017
Thomas Gutzwiller	Élu lors de l'Assemblée générale ordinaire du 4 avril 2017
Dario William Pieralisi	Élu lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 novembre 2017

COMITÉ DE DIRECTION

Nom et fonction	Changement
Roger Jansen (Chief Distribution Officer).	Depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Christian Conti (Chief Non-Life Officer)	Depuis le 1 ^{er} mars 2017
Martin Frick (Chief Operations & IT Officer)	Depuis le 1 ^{er} février 2017
Roger Stieger (Chief Marketing, Customer & Communications Officer)	Depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Stefanie Ott (Chief Risk Officer)	Depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Stefanie Ott (Chief Risk Officer)	Sortie le 20 mars 2017
Giselle Lim (Chief Risk Officer)	Depuis le 1 ^{er} octobre 2017

Gestion des risques, révision interne et compliance

La gestion des risques est un système visant l'identification/l'analyse, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques. Par risque on entend d'une manière générale le risque de subir une perte financière et de ne pas atteindre un ou plusieurs objectifs de l'entreprise en raison d'événements imprévus.

Les règles et instruments de gestion des risques valables pour les entreprises d'assurances suisses de Generali Suisse – Generali Assurances de personnes SA (GPV), Generali Assurances Générales SA (GAV), Fortuna Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA (RVG) – sont adaptés aux directives locales et à l'approche développée par le Generali Head Office du groupe international Assicurazioni Generali S.p.A. (GHO). Il s'agit notamment de différentes méthodes de surveillance des risques et des instruments correspondants (système de gestion des risques qualitatif et quantitatif) ainsi que de la structure de gestion des risques et des systèmes de surveillance (p. ex. système de contrôle interne).

La gestion des risques fait partie intégrante des réflexions et des actions quotidiennes de chaque collaborateur. En d'autres termes, la gestion des risques est irréversiblement ancrée dans la culture d'entreprise.

L'illustration ci-après représente le processus général de gestion des risques de Generali Suisse.



Les principaux organes et comités liés au processus de gestion des risques de GPV sont les suivants :

- Conseil d'administration
- Comité de contrôle (Audit & Risk Committee)
- Comité de Direction (Executive Committee, ExCo)
- Risk Committee (RC)
- Balance Sheet Committee (BSC)
- Investment Committee (IC)

Pour la mise en œuvre de la gestion des risques, Generali Suisse agit sur trois niveaux organisationnels, appelés lignes de défense (« Three Lines of Defense ») :

- première ligne de défense : domaines d'affaires opérationnels (Risk Owner)
- deuxième ligne de défense : la fonction de Risk Management (RM), la fonction de Compliance (Co) et la fonction actuarielle (FA) pour les aspects en rapport avec Solvabilité II
- troisième ligne de défense : audit intern

Fonctions de contrôle	Description
Fonction de Risk Management (RM)	<p>La fonction de gestion des risques se compose des services Quantitative Risk Management (QRM) et Enterprise Risk Management (ERM). Le service QRM est responsable du calcul du capitalrisque pour le Test suisse de solvabilité (SST). Le service ERM est chargé de la mise en œuvre et de la surveillance du système de gestion des risques. Il assume la fonction de coordinateur pour le système de contrôle interne et fournit des informations et propositions au Risk Committee. Il travaille en étroite collaboration avec les responsables des unités opérationnelles et aide les responsables des risques lors de la détermination et de l'évaluation des risques et contrôles.</p> <p>Le CRO est directement subordonné au CEO et, sur le plan fonctionnel, il est rattaché au Conseil d'administration par l'intermédiaire de l'Audit & Risk Committee.</p>
Fonction de Compliance (Co)	<p>La fonction de Compliance fait partie du service Legal & Compliance. Elle est notamment responsable de la détermination, de l'évaluation et de la prévention des risques découlant du non-respect de lois et de dispositions.</p> <p>Le Compliance Officer est hiérarchiquement subordonné au General Counsel, lequel rend directement compte au CEO. Le Compliance Officer est en outre rattaché au Conseil d'administration par l'intermédiaire de l'Audit & Risk Committee.</p>
Audit interne (Internal Audit, IA)	<p>En tant que fonction indépendante, l'audit interne contrôle et évalue, en suivant une approche systématique et ciblée, l'efficacité de la gouvernance d'entreprise, de la gestion des risques, du système de contrôle interne et des processus opérationnels et commerciaux. Ce faisant, l'audit interne contrôle la première et la deuxième ligne de défense.</p> <p>La responsable de l'audit interne est directement subordonnée respectivement à l'Audit & Risk Committee et au Conseil d'administration.</p>

Concernant les changements personnels survenus au cours de la période sous revue dans le domaine de la gestion des risques, nous renvoyons à la vue d'ensemble du Comité de Direction aux page 14.

Système de contrôle interne

Le système de contrôle interne de GPV comprend plusieurs composantes :

- des composantes de processus : processus à l'échelle de l'entreprise, processus commerciaux
- des composantes de contrôle : contrôles à l'échelle de l'entreprise, IT General Controls (ITGC), IT Application Controls (ITAC), contrôles manuels
- la gestion des risques opérationnels, notamment : le Financial Reporting Risk (FRR), les risques informatiques et les risques de compliance
- le reporting au sein de l'entreprise jusqu'à l'échelon du Conseil d'administration/Audit & Risk Committee
- la documentation par le biais de politiques et d'autres directives ainsi que d'outils informatiques spécifiques

En vue de renforcer le système de contrôle interne, Generali Suisse mène actuellement le projet « ICS & Process Excellence Initiative », qui inclut également GPV.

D. Profil de risque

Stratégie de gestion des risques

La stratégie de gestion des risques découle de la planification stratégique de Generali Suisse et de GPV, et fait partie intégrante de celle-ci.

La propension et la tolérance au risque en rapport avec les exigences du droit de la surveillance en matière de fonds propres et de solvabilité se rapportent aux risques quantifiés dans le cadre de modèles mathématiques. La propension au risque et les objectifs de la planification stratégique sont mutuellement ajustés de façon cohérente. Afin de procéder à la détermination quantitative de la propension et de la tolérance au risque, GPV se fonde sur le modèle de solvabilité quantitatif du Test suisse de solvabilité (SST) : le respect des exigences locales du droit de la surveillance en matière de solvabilité exige de se conformer au modèle de solvabilité du SST défini par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). A cette fin, d'une part, le capital porteur de risque (CPR) est déterminé sur la base du bilan proche du marché à la date d'évaluation, y compris le montant minimum (MM).

Ce dernier est estimé sur la base des coûts du capital sur le capital-risque réglementaire nécessaire à l'avenir pour liquider le portefeuille d'actifs et de passifs. D'autre part, à des fins de quantification des risques, le capital cible (CC), y compris le montant minimum, est calculé en tenant compte de l'expected short-fall (tail-value-at-risk) et d'un niveau de confiance de 99.0 %. Les catégories de risques suivantes sont intégrées dans la quantification : risques d'assurance, risques financiers et risques de crédit.

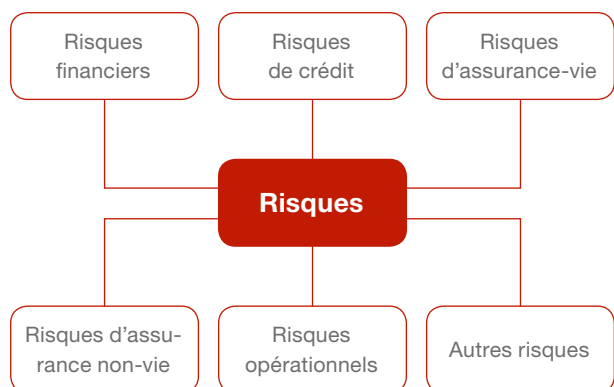
Le ratio de solvabilité SST est déterminé comme suit :

$$\frac{\text{Capital porteur de risque (CPR) – MM}}{\text{Capital cible (CC) – MM}}$$

Le SST est utilisé comme mesure centrale de la tolérance au risque. La propension au risque est définie comme le risque accepté par l'entreprise d'assurance en tenant compte du capital disponible (CPR).

Risk Map

Les catégories de risques suivantes sont prises en considération (conformément à la Generali Risk Map tirée de la Group Risk Management Policy) :



Les risques financiers ainsi que les risques de crédit et les risques d'assurance dans le cadre de l'assurance-vie sont actuellement évalués sur la base du modèle de solvabilité quantitatif du SST. Les évaluations quantitatives des différents risques sont décrites dans la partie G. Solvabilité.

Risques financiers / risques de marché : Les risques financiers ou risques de marché désignent les risques d'une perte ou d'une variation désavantageuse de la situation financière, résultant directement ou indirectement des fluctuations du montant et de la volatilité des prix offerts sur le marché pour les valeurs patrimoniales, les engagements et les instruments financiers.

Compte tenu de la part importante de garanties sur le long terme et de produits de rente variable, GPV est particulièrement exposée au risque d'intérêt. D'autres risques importants sont le risque de spread et le risque sur actions. Concernant les indications quantitatives et les explications qualitatives relatives aux risques financiers / risques de marché et leurs sous-catégories, nous renvoyons à la partie G. Solvabilité.

Risques de crédit : Les risques de crédit désignent les risques d'une défaillance ou d'une variation de la solvabilité ou de l'évaluation de la solvabilité (spread de crédit) d'émetteurs de titres, de preneurs d'assurance, de contreparties et d'autres débiteurs vis-à-vis desquels l'entreprise a des créances.

La part prépondérante des risques de crédit de GPV concerne des émetteurs de titres. Les risques de crédit vis-à-vis d'autres contreparties, par exemple preneurs d'assurance, débiteurs hypothécaires et réassureurs, sont en revanche faibles. Concernant les

indications quantitatives et les explications qualitatives relatives aux risques de crédit, nous renvoyons à la partie G. Solvabilité.

Risques d'assurance : Les risques actuariels désignent tous les risques et risques consécutifs découlant de la souscription de risques dans le cadre de contrats d'assurance.

Les principaux risques d'assurance pour GPV sont les risques découlant de l'invalidité et de la réactivation, les risques découlant de la modification des coûts ainsi que les risques d'annulation fortement tributaires des taux d'intérêt. Concernant les indications quantitatives relatives aux risques d'assurance et leurs sous-catégories, nous renvoyons à la partie G. Solvabilité.

Instruments de réduction des risques financiers / risques de marché, risques de crédit et risques d'assurance : Durant l'exercice 2017, GPV a mis en œuvre principalement deux autres instruments/mesures de réduction des risques, en plus d'une allocation stratégique des actifs (Strategic Asset Allocation SAA) à nouveau orientée sur la structure des échéances des engagements d'assurance, d'une conception des produits orientée sur les marges et du maintien des stratégies/instruments de couverture existants au niveau des placements de capitaux :

- **Stratégie de réassurance :** Le maintien des contrats existants et la conclusion de nouveaux contrats de réassurance sont contrôlés de manière systématique. Seules les réassurances aux notations élevées sont prises en considération pour la conclusion de nouveaux contrats.
- **Stratégie de hedging :** Au cours des dernières années, GPV a implémenté différentes stratégies de hedging. Celles-ci sont surveillées et développées grâce à un monitoring et un contrôle de l'efficacité permanents.

La surveillance du niveau de mise en œuvre des mesures de réduction des risques décrites est effectuée par divers comités qui en réfèrent régulièrement au Comité de contrôle (Audit & Risk Committee). En outre, en cas de modifications significatives du portefeuille de hedging, les effets sur le SST sont calculés et analysés.

Risques opérationnels : Les risques opérationnels comportent les risques liés à l'insuffisance ou à l'échec de processus internes ainsi que ceux liés à des incidents dus au système, externes ou causés par des collaborateurs. Les risques opérationnels englobent en plus également les risques de compliance et les risques de reporting financier (Financial Reporting Risk). Sur le plan qualitatif, le risque opérationnel est analysé au moyen des méthodes suivantes : Operational Risk Assessment (basé sur la méthodologie du GHO) en collaboration avec la fonction Compliance et Loss Data Collection.

Dans le cadre de l'Operational Risk Assessment annuel, les risques suivants ont été considérés comme étant les plus importants :

- cyberattaques sur le système informatique entraînant la perte ou la modification de données

- non-respect des changements législatifs et réglementaires, y compris dans le domaine de la protection des données
- disponibilité limitée de spécialistes pour la mise en œuvre de nouvelles dispositions légales, également en rapport avec l'appartenance au Groupe Generali international

Les risques de cyberattaques ont fortement augmenté dans l'ensemble du secteur au cours des dernières années. En plus de ses propres projets, Generali Suisse participe intensivement à des projets du GHO en vue de réduire le risque et d'améliorer les mesures actuelles de protection contre les cyberattaques. Les risques relatifs à la protection des données sont également gérés par des projets locaux correspondants et par des projets du GHO. Afin de garantir la mise en œuvre, dans les délais requis, de nouvelles dispositions légales internationales, des projets d'implémentation correspondants ont été mis en place en collaboration avec le GHO et avec des ressources appropriées au sein de Generali Suisse.

La surveillance du niveau de mise en œuvre des mesures de réduction des risques susmentionnés est effectuée par le Risk Committee qui en réfère régulièrement au Comité de contrôle (Audit & Risk Committee).

Pour maintenir l'exploitation opérationnelle de l'entreprise dans des situations critiques, GPV recourt en outre à un Business Continuity Management (BCM) éprouvé qui ne cesse d'être développé.

Autres risques

- **Risques de liquidité :** Par risque de liquidité on entend le risque de ne pas pouvoir satisfaire à temps à une partie ou à l'intégralité des obligations de paiement actuelles et futures, en particulier issues de contrats d'assurance. Compte tenu des cotisations encaissées par avance et investies dans des placements productifs d'intérêts et liquides, le risque de liquidité des entreprises d'assurance peut généralement être géré de manière appropriée. Le risque de liquidité est surveillé au moyen d'un test de résistance aux crises de liquidité. Ce dernier montre que GPV ne doit craindre aucune pénurie de liquidités même en cas d'hypothèse de stress extrême.
- **Risques stratégiques :** Les risques stratégiques surviennent lorsque des changements dans l'environnement de l'entreprise et/ou des décisions internes peuvent avoir des conséquences négatives sur la compétitivité future de GPV. GPV est impliquée dans le programme ACT2020 qui vise à moderniser et à améliorer l'efficacité opérationnelle de Generali Suisse. Les initiatives qui en résultent comportent des risques de projet correspondants qui sont gérés de manière active.

- **Risques de réputation** : Les risques de réputation désignent les risques encourus par une entreprise en cas d'atteinte à son image auprès de clients, partenaires commerciaux, actionnaires et autorités de surveillance ainsi que les pertes potentielles qui peuvent en découler. Les principales parties prenantes concernant les risques de réputation pour GPV sont la FINMA, les clients et les collaborateurs.
- **Risques de propagation** : Les risques de propagation englobent les risques qui relèvent d'autres catégories de risques d'une société du Groupe et qui sont susceptibles de se propager à une autre société du Groupe ou à l'ensemble du Groupe.
- **Risques émergents** : Les risques émergents se réfèrent à de nouveaux risques découlant de changements dans l'environnement interne ou externe, qui entraînent une hausse de l'exposition au risque pour des types de risques déjà définis ou qui requièrent la définition de nouvelles catégories de risques. Par ailleurs, GPV considère également comme risques les opportunités non saisies liées à des changements dans l'environnement interne ou externe. Parmi les risques émergents, GPV observe actuellement en particulier les thèmes suivants : big data, urbanisation et robo-advisor (robot-conseil).

En 2017, les méthodes suivantes ont été utilisées pour analyser les risques :

- risques de liquidité : modèle de risque de liquidité adapté (basé sur la méthodologie du GHO)
- risques stratégiques : auto-évaluation des principaux risques (basée sur la méthodologie du GHO)
- risques de réputation : évaluation qualitative du risque
- risques de propagation : évaluation qualitative du risque
- risques émergents : évaluation PESTLE

Ces méthodes d'analyse des risques non quantifiables ont permis de n'identifier aucun risque important en 2017.

Les résultats des analyses susmentionnées concernant d'autres risques et des mesures de réduction des risques sont surveillés par le Risk Committee.

GPV n'est soumise à aucun autre risque relatif aux principales positions hors bilan et au transfert des risques vers des sociétés ad hoc (*special purpose vehicles*, SPV).

Les trois principaux modèles de risques quantitatifs (SST, risques opérationnels et risques de liquidité) sont pris en considération dans les différents processus de décision (notamment planification stratégique, gestion des capitaux et gestion des produits) et comités (p. ex. Risk Committee, Balance Sheet Committee, Investment Committee).

Concentrations des risques

Le contrat de réassurance avec Assicurazioni Generali S.p.A., Trieste, a été identifié comme une concentration de risques. Avec le scénario « Défaillance de la réassurance interne », le contrat de réassurance interne est quantifié et pris en compte dans le capital cible du SST en tant que scénario extrême propre. Le scénario est agrégé à d'autres scénarios extrêmes dans le tableau relatif au capital cible, à la partie G, à la position concernant les scénarios. La contribution au capital cible s'élève à CHF 8.3 millions.

E. Évaluation

Évaluation des actifs proche du marché

Le tableau suivant indique la valeur des actifs proche du marché par catégorie de placement (voir également l'annexe « Bilan individuel proche du marché »). La seule adaptation par rapport à la période précédente concerne une position de couverture garantie relative aux options de swap qui n'est plus attribuée aux opérations liées à des fonds, mais désormais, avec Underlying, à des créances issues d'instruments financiers dérivés.

en mio. CHF		31.12.2016 (période précédente)	Adaptations Période précédente	31.12.2017 (exercice sous revue)
Valeur des placements proche du marché	Immeubles	899.4	899.4	797.2
	Participations	–	–	–
	Titres à revenu fixe	2 835.0	2 835.0	3 026.4
	Prêts	122.0	122.0	120.6
	Hypothèques	754.4	754.4	796.8
	Actions	–	–	–
	Autres placements	913.7	913.7	762.2
	Placements financiers des assurances-vie liées à des parts de fonds	8 613.6	8 572.7	9 619.7
	Créances issues d'instruments financiers dérivés	683.5	724.5	516.3
Valeur des autres actifs proche du marché	Liquidités	725.4	725.4	598.9
	Créances issues des activités d'assurance	21.7	21.7	21.5
	Autres créances	40.5	40.5	49.9
	Autres actifs	62.6	62.6	66.4
Total de la valeur des actifs proche du marché		15 671.7	15 671.7	16 376.0

Bases et méthodes d'évaluation

Il existe pour la plupart des positions du bilan des valeurs de marché qui sont utilisées pour déterminer la valeur proche du marché.

Les placements suivants ont été évalués au cours de clôture à la date de clôture du bilan :

- Titres à revenu fixe
- Autres placements de capitaux : placements collectifs de capitaux, placements alternatifs de capitaux
- Placements financiers des assurances-vie liées à des parts de fonds
- Créances issues d'instruments financiers dérivés

Concernant les positions du bilan pour lesquelles il n'existe pas de valeur de marché, les valeurs de marché ont été estimées à l'aide de modèles financiers (Mark-to-Model). Cela concerne en particulier les positions suivantes :

- Immeubles : La valeur proche du marché des immeubles est évaluée à l'aide de la méthode du cash-flow actualisé (méthode CFA).
- Prêts : Les valeurs proches du marché des autres prêts (prêts sur police, prêts auprès d'entreprises affiliées) sont calculées sur la base des valeurs nominales.
- Hypothèques : La valeur proche du marché des hypothèques à taux variable correspond à leur valeur nominale. Les hypothèques à taux fixe font l'objet d'une évaluation proche du marché sur la base de la méthode CFA.
- Autres actifs : La valeur des autres actifs proche du marché correspond à la valeur figurant dans les comptes annuels statutaires.

Principales différences entre l'évaluation à des fins de solvabilité et les comptes annuels statutaires

Le tableau suivant représente les différences entre l'évaluation à des fins de solvabilité et l'évaluation statutaire pour les catégories de placement au 31.12.2017. La colonne Réserves d'évaluation indique la différence entre les deux méthodes.

en mio. CHF		Valeurs statutaires	Réserves d'évaluation	Valeurs proches du marché
Placements de capitaux	Immeubles	548.9	248.3	797.2
	Participations	–	–	–
	Titres à revenu fixe	2 794.4	232.0	3 026.4
	Prêts	120.4	0.2	120.6
	Hypothèques	797.3	–0.4	796.8
	Actions	–	–	–
	Autres placements	762.2	–	762.2
	Placements financiers des assurances-vie liées à des parts de fonds	9 590.1	29.6	9 619.7
	Créances issues d'instruments financiers dérivés	157.5	358.7	516.3
	Autres actifs	Liquidités	598.9	–
Créances issues des activités d'assurance		21.5	–	21.5
Autres créances		49.9	–	49.9
Autres actifs		758.2	–691.9	66.4
Total des actifs		16 199.4	176.6	16 376.0

Le tableau ci-dessus ne comporte pas les parts de la réassurance passive. Celles-ci sont mentionnées au passif du bilan, conformément aux prescriptions de la FINMA.

Les immeubles sont évalués dans les comptes annuels statutaires aux coûts d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur.

Les titres à revenu fixe sont évalués dans les comptes annuels statutaires selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts.

Les prêts sur reconnaissance de dette à la position Prêts sont inscrits au bilan dans les comptes annuels statutaires selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts. Vu que la valeur de marché est identique à la valeur nominale, il en résulte des réserves d'évaluation faibles.

Dans les comptes annuels statutaires, les hypothèques à revenu fixe sont comptabilisées à la valeur nominale, tandis que, pour l'évaluation proche du marché, une approche basée sur le revenu est utilisée.

Les réserves d'évaluation pour les placements financiers des assurances-vie liées à des parts de fonds proviennent des titres à revenu fixe, hypothèques, autres placements, prêts et instruments financiers dérivés qui y sont contenus. Les méthodes d'évaluation correspondent aux mêmes méthodes que celles déjà utilisées pour les positions décrites séparément.

Les options de swap contenues dans les créances issues d'instruments financiers dérivés sont évaluées dans le bilan statutaire essentiellement selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts. Il résulte du transfert dans le bilan proche du marché une réserve d'évaluation pour les instruments dérivés.

Les frais d'acquisition portés à l'actif (DAC, Deferred Acquisition Costs) sont comptabilisés parmi les autres actifs. Les frais d'acquisition sont dissous dans le bilan proche du marché car les souscriptions non encore amorties sont modélisées au passif du bilan à la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance.

Évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et pour autres engagements

Le tableau suivant présente la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance. Celle-ci est composée de la valeur brute des provisions pour engagements d'assurance et des parts des réassureurs dans les provisions pour engagements d'assurance. La valeur nette des provisions pour engagements d'assurance découle de la somme de la valeur brute et de la part des réassureurs.

en mio. CHF		31.12.2016 Période précédente	Adaptations période précédente	31.12.2017 Exercice sous revue
Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	Total Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance brute	12 046.1	12 046.1	12 578.1
	Assurance directe : assurances-vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	3 604.8	3 604.8	3 732.0
	Assurance directe : assurances-vie liées à des parts de fonds	8 440.6	8 440.6	8 845.5
	Réassurance active : assurances-vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	0.7	0.7	0.6
	Réassurance active : assurances-vie liées à des parts de fonds	–	–	–
	Total Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provision pour engagements d'assurance	– 187.7	– 187.7	– 201.3
	Assurance directe : assurances-vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	–	–	–
	Assurance directe : assurances-vie liées à des parts de fonds	– 187.7	– 187.7	– 201.3
	Réassurance active : assurances-vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	–	–	–
	Réassurance active : assurances-vie liées à des parts de fonds	–	–	–
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques	–	–	–
	Engagements portant intérêts	–	–	–
	Engagements issus d'instruments financiers dérivés	10.2	10.2	31.1
	Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	54.1	54.1	51.7
	Engagements issus des activités d'assurance	231.6	231.6	241.2
	Autres passifs	973.3	973.3	819.0
Somme valeur estimative des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	13 127.6	13 127.6	13 519.9	
Différence valeur proche du marché des actifs moins somme valeur estimative des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	2 544.2	2 544.2	2 856.1	

Bases et méthodes d'évaluation

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance est définie comme la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus dans le futur découlant de tous les contrats d'assurance. L'évaluation est basée sur une approche conforme au marché selon laquelle les flux de trésorerie sont projetés puis actualisés. La projection et l'actualisation sont effectuées à l'aide de la courbe des taux prescrite par la FINMA, basée sur les obligations de la Confédération.

Tous les flux de trésorerie futurs découlant des contrats d'assurance sont pris en compte dans l'évaluation. Il s'agit en particulier des recettes de primes, des dépenses pour des prestations telles que traitements, rentes, annulations, décès et des dépenses pour les frais et commissions.

Le calcul de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance est effectué de manière stochastique. Les flux de trésorerie futurs sont projetés puis actualisés sur la base de possibles scénarios économiques futurs pour les intérêts, actions, obligations, etc. La valeur moyenne reposant sur tous les scénarios est ensuite établie.

Les scénarios économiques constituent donc une composante importante. Ceux-ci sont calibrés par le prestataire externe Moody's, puis établis par le Generali Head Office et repris par GPV.

Pour le calcul de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance, il est nécessaire de définir les valeurs estimatives les meilleures possibles pour des hypothèses en matière de mortalité et d'invalidité et pour les annulations. Ces hypothèses les meilleures possibles sont définies sur la base des observations faites au cours des dernières années, puis discutées et examinées au sein du Reserving Committee.

Les coûts modélisés se composent des frais d'administration et de traitement des sinistres ainsi que des charges en cours pour des projets.

Les hypothèses liées à l'inflation des coûts constituent un autre facteur à prendre en compte pour le calcul de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance. GPV utilise des hypothèses d'inflation spécifiques à l'entreprise qui reposent sur l'évolution des coûts des années passées.

Principales différences entre l'évaluation à des fins de solvabilité et les comptes annuels statutaires

en mio. CHF		Valeurs statutaires	Réserves d'évaluation	Valeurs proches du marché
Engagements d'assurance	Total Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance brute	13 330.5	- 752.3	12 578.1
	Assurance directe : assurances-vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	3 980.3	- 248.3	3 732.0
	Assurance directe : assurances-vie liées à des parts de fonds	9 349.6	- 504.1	8 845.5
	Réassurance active : assurances-vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	0.6	-	0.6
	Réassurance active : assurances-vie liées à des parts de fonds	-	-	-
	Total Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provision pour engagements d'assurance	- 34.2	- 167.0	- 201.3
	Assurance directe : assurances-vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	-	-	-
	Assurance directe : assurances-vie liées à des parts de fonds	- 34.2	- 167.0	- 201.3
	Réassurance active : assurances-vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	-	-	-
	Réassurance active : assurances-vie liées à des parts de fonds	-	-	-
Autres engagements	Provisions non techniques	202.5	- 202.5	-
	Engagements portant intérêts	-	-	-
	Engagements issus d'instruments financiers dérivés	31.1	-	31.1
	Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	51.7	-	51.7
	Engagements issus des activités d'assurance	241.2	-	241.2
	Autres passifs	819.0	-	819.0
Somme valeur estimative des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements		14 641.8	- 1 121.8	13 519.9
Différence valeur proche du marché des actifs moins somme valeur estimative des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements		1 557.6	1 298.4	2 856.1

Dans le tableau ci-dessus, les parts de la réassurance passive sont mentionnées au passif du bilan, conformément aux prescriptions de la FINMA.

Les provisions des comptes annuels statutaires sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, lequel tient compte des prescriptions des circulaires FINMA.

La différence entre l'évaluation à des fins de solvabilité et l'évaluation pour les comptes annuels statutaires de la provision pour engagements d'assurance est due à des différences conceptuelles substantielles entre les deux approches. Comme décrit plus haut, l'évaluation à des fins de solvabilité est basée sur les flux de trésorerie futurs, qui sont déterminés sur la base des taux d'intérêt du marché ainsi que sur les valeurs estimatives les meilleures possibles concernant la mortalité, le comportement en matière d'annulation et les coûts. Pour l'évaluation destinée aux comptes annuels statutaires, on utilise la plupart du temps des hypothèses conservatrices, comme c'est le cas pour la détermination du prix des produits. En particulier, pour l'actualisation, on n'utilise pas le taux d'intérêt du marché, qui est typiquement constant, mais le taux d'intérêt technique.

Concernant les provisions dans les comptes annuels statutaires, des réserves de sécurité sont également constituées afin que les engagements d'assurance futurs puissent être remplis.

Il en va de même pour les parts des réassureurs dans la provision pour engagements d'assurance. Les valeurs actuelles sont confrontées aux entrées et sorties de flux futures. La plus grande part de la réserve d'évaluation provient d'un contrat de réassurance qui couvre les pertes dues à des garanties dans l'assurance-vie liée à des fonds.

Pour l'évaluation des autres engagements, les mêmes valeurs sont utilisées dans l'évaluation à des fins de solvabilité que dans l'évaluation destinée aux comptes annuels statutaires. Uniquement pour les provisions non techniques, une provision pour fluctuations est constituée dans l'évaluation pour les comptes annuels statutaires. Cette provision est dissoute pour l'évaluation à des fins de solvabilité.

Montant minimum et autres effets sur le capital cible

Le tableau suivant indique le montant minimum et les autres effets sur le capital cible (CC).

en mio. CHF	31.12.2017 Exercice sous revue
Montant minimum	712.7
Autres effets sur le CC	258.7
Montant minimum et autres effets sur le CC	971.4

Le montant minimum s'élève pour l'exercice sous revue à CHF 712.7 millions (exercice précédent : CHF 798.7 millions). Les autres effets sur le capital cible à hauteur de CHF 258.7 millions (année précédente : CHF 147.7 millions) correspondent aux scénarios en partie prescrits par la FINMA et en partie déterminés par GPV elle-même. Les scénarios déterminés par GPV elle-même sont la rupture du barrage du lac de Sihl et la défaillance du contrat de réassurance interne.

Le montant minimum couvre les coûts du capital sur le capital-risque réglementaire nécessaire au règlement des engagements à l'avenir. En d'autres termes, le montant minimum correspond à la valeur actuelle des coûts du capital occasionnés par la mise à disposition du capital-risque futur jusqu'à l'échéance de tous les engagements. Le taux de frais utilisé correspond au taux de 6 % prescrit par la FINMA.

Le modèle de calcul du montant minimum recherche un portefeuille optimal de placements qui minimise les risques et, partant, le capital-risque actuel. Le capital-risque futur est ensuite considéré proportionnellement au capital-risque actuel.

En outre, pour le calcul du montant minimum, un supplément est pris en compte par précaution, afin de prendre en considération les frais supplémentaires qui pourraient survenir sur toute la durée du règlement des engagements techniques lors de l'acquisition de nouveaux produits dérivés.

F. Gestion du capital

Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital

Les activités de gestion du capital se réfèrent à la gestion et au contrôle des fonds propres et comprennent notamment les processus suivants :

- classification et vérification régulière des fonds propres
- émission de fonds propres conformément au plan de gestion du capital à moyen terme
- politique en matière de dividendes

La gestion du capital est effectuée en accord avec les exigences réglementaires et légales ainsi qu'avec les directives internes et la propension au risque de Generali Suisse.

La planification du capital repose sur le plan stratégique sur trois ans de l'entreprise, établi chaque année dans le respect des exigences de fonds propres du Test suisse de solvabilité (SST).

Les principaux objectifs de la planification du capital sont les suivants :

- garantie du respect des exigences du SST et du cadre de propension au risque
- garantie de la continuité des affaires
- obtention d'un rendement du capital suffisant pour les actionnaires
- garantie d'une répartition optimale du financement entre capitaux propres et capitaux étrangers

Structure, montant et qualité des fonds propres figurant dans les comptes annuels statutaires

Au 31 décembre 2017, le capital-actions de GPV se composait de 10 688 689 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 10.– par action et présentait la structure de fonds propres suivante :

en mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Capital social	106.9	106.9
Réserves légales issues du capital	522.7	522.7
Réserves légales issues du bénéfice	51.5	51.5
Réserves volontaires issues du bénéfice	734.9	606.3
Bénéfice de l'exercice	141.6	128.7
Total des fonds propres	1 557.6	1 416.0

Principales modifications pendant la période sous revue

Concernant les principales modifications des fonds propres statutaires pendant la période sous revue, nous vous renvoyons à la partie B. Résultats de l'entreprise.

Il existe des différences essentielles entre les fonds propres indiqués dans les comptes annuels et l'écart entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché à des fins de solvabilité.

Au 31 décembre 2017, la différence s'élevait à CHF 1486.1 millions.

en mio. CHF	FP 31.12.2017 (statutaires)	CPR 31.12.2017 (SST)	CPR vs. FP 31.12.2017
GPV	1 557.6	3 043.7	1 486.1

Les fonds propres figurant dans les comptes annuels statutaires correspondent aux fonds propres selon le CO. Ceux-ci reposent sur les normes comptables spécifiées dans le CO et décrites en détail dans l'annexe (Annexe aux comptes annuels 2017) de ce document.

Les fonds propres à des fins de solvabilité (capital porteur de risque – CPR) sont déterminés conformément aux prescriptions de la FINMA dans le cadre du calcul SST. Ces prescriptions prévoient une évaluation proche du marché des actifs et des passifs qui diffère nettement des fonds propres présentés dans les comptes annuels statutaires. L'évaluation SST des fonds propres repose sur les principes de base suivants :

- Les évaluations sont proches du marché : Les instruments financiers disposant d'un prix de marché sont inscrits au bilan au prix du marché. Les positions pour lesquelles il n'existe pas de prix de marché sont évaluées à l'aide d'un modèle fondé sur les prix du marché. Le bilan des entreprises d'assurance reflète ainsi la réalité économique.
- Les exigences de fonds propres sont basées sur le risque : Pour la détermination du capital cible, les risques de marché, de crédit et d'assurance sont pris en compte.
- Le bilan est enregistré comme un tout : Aucune position hors bilan n'est autorisée. L'interaction entre les risques au passif et à l'actif du bilan est prise en compte.

Les différences dans les méthodes d'évaluation sont décrites en détail dans la partie E. Évaluation.

G. Solvabilité

Choix du modèle de solvabilité, principales caractéristiques et état d'avancement de l'approbation

GPV utilise un modèle interne partiel pour le SST. Ce modèle est utilisé conformément à une décision de la FINMA du 12 juin 2013. L'approbation du modèle interne partiel était valable jusqu'au 31 décembre 2015. La FINMA indique chaque année à GPV quel modèle utiliser pour le SST. Pour le SST au 1er janvier 2018, le modèle interne partiel reste applicable comme les années précédentes.

Le modèle utilisé diffère du modèle SST standard en particulier sur les points suivants :

- Contrairement au modèle standard, dans lequel tous les facteurs de risque sont modélisés normalement, le modèle interne partiel modélise tous les facteurs de risque du marché de manière lognormale.
- Pour les intérêts, les changements absolus des taux au comptant sont modélisés, dans le modèle standard, à l'aide de distributions normales. GPV applique un modèle lognormal généralisé qui modélise les taux à terme.
- Dans le modèle SST standard, des volatilités implicites pour les taux d'intérêt sont considérées comme entièrement dépendantes du risque de marché résiduel. Dans le modèle interne partiel, une série chronologique correspondante est utilisée à la place pour pouvoir mieux représenter les dépendances.
- Pour tous les facteurs de risque du marché, la possible dépendance non-linéaire du CPR à ces facteurs est prise en compte. Dans les cas les plus simples, cela se fait à l'aide de l'approche delta-gamma. Sinon des splines sont utilisés pour l'interpolation d'une série de valeurs de référence. Dans le risque d'assurance, le risque de paramètre est aussi déterminé à l'aide de splines.
- Pour le risque d'annulation, on utilise des coefficients de variation qui représentent mieux le portefeuille de GPV.

Le capital cible et ses principales composantes

en mio. CHF	SST 2018	SST 2017	Différence
Intérêts	843.9	851.7	-7.8
Spreads	539.8	601.7	-61.9
Monnaies	100.7	103.4	-2.7
Actions	313.4	308.0	5.4
Immeubles	51.1	59.1	-8.0
Volatilité implicite	120.7	238.6	-117.9
Diversification risque de marché	-775.5	-880.5	105.0
Risque de marché	1 194.0	1 282.1	-88.1
Mortalité et longévité	41.4	41.4	0.0
Invalidité et réactivation	239.8	290.1	-50.3
Frais	214.7	212.5	2.2
Annulation	139.5	222.2	-82.7
Diversification risque d'assurance	-330.7	-398.2	67.5
Risque d'assurance	304.7	368.1	-63.4
Scénarios	258.7	147.7	111.0
Diversification risque de marché et d'assurance	-262.9	-313.9	51.0
Risque de marché et d'assurance (y c. scénarios)	1 494.5	1 484.0	10.5
Risques de crédit	356.6	354.6	2.0
Montant minimum	712.7	798.7	-86.0
Capital cible	2 563.8	2 637.3	-73.5

Par rapport à l'exercice précédent, le capital cible (CC) a légèrement diminué et s'élève pour l'exercice sous revue à CHF 2563.8 millions (exercice précédent : CHF 2637.3 millions). Les besoins en capitaux plus faibles concernant le risque de marché et d'assurance sont globalement compensés par les besoins en capitaux accrus en raison des scénarios – notamment les scénarios macroéconomiques de la FINMA introduits l'année dernière. Par rapport à l'exercice précédent, les besoins en capitaux relatifs au risque de marché et d'assurance diminuent de CHF 100.5 millions après prise en compte de la diversification. L'influence des scénarios a augmenté de CHF 111.0 millions.

Les changements essentiels des principales composantes sont présentés ci-après :

Par rapport à l'exercice précédent, le risque de marché a diminué de CHF 88.1 millions et s'élève à CHF 1194.0 millions. Le vecteur principal de ce changement est la baisse du risque « volatilité implicite des taux » et du risque de spread.

- Les risques d'intérêt ont diminué de CHF 7.8 millions en raison de différents effets contraires : En cas de baisse des taux à terme de la courbe des taux CHF sans risque, le risque diminue en principe car le potentiel de pertes supplémentaires diminue. A l'inverse, la volatilité des taux à terme a augmenté en particulier pour les échéances plus courtes. Grâce au maintien de sa stratégie de couverture, GPV a pu limiter la hausse de ce risque.
- Par rapport à l'exercice précédent, le risque de spread a diminué de CHF 61.9 millions. Cette baisse résulte principalement du facteur de risque Swap-Gouvernement-Spread. Sa volatilité est nettement plus faible que l'année dernière en raison d'une adaptation de la FINMA.
- Le facteur de risque monnaies a diminué de CHF 2.7 millions par rapport à l'exercice précédent suite à une nouvelle augmentation de la couverture du risque de change.
- Le risque sur actions reste lui aussi pratiquement au niveau de l'exercice précédent. Dans le SST 2018, il s'élève CHF 313.4 millions, ce qui représente une hausse de CHF 5.4 millions. Cette valeur stable est le résultat du maintien de la stratégie éprouvée de couverture des positions en actions de Generali.
- Le risque immobilier a diminué de CHF 8.0 millions, principalement en raison de l'exposition plus faible suite à la vente et à la reprise en location des immeubles à usage propre.
- La volatilité implicite des taux nettement plus faible observable sur le marché durant l'exercice sous revue entraîne aussi un risque nettement plus faible et le stabilise. La volatilité implicite des actions reste pratiquement inchangée.

Par rapport à l'exercice précédent, le risque d'assurance a diminué de CHF 63.4 millions et s'élève à CHF 304.7 millions. Cette baisse est principalement liée aux facteurs de risque annulation ainsi qu'invalidité et réactivation.

- Le risque d'annulation a diminué de CHF 82.7 millions par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la nouvelle modélisation des contrats d'assurance libérés à l'avenir du paiement des primes.
- Les facteurs de risque invalidité et réactivation ont également diminué avec une baisse globale de CHF 50.3 millions. En raison de la possibilité technique de modéliser les probabilités de sortie en fonction du temps, le risque d'invalidité est nettement plus faible que lors de l'exercice précédent. Le recul du risque de réactivation résulte d'un changement réjouissant des réactivations observées et donc aussi des hypothèses.
- Le risque de coûts est au niveau de l'exercice précédent avec une hausse de CHF 2.2 millions.

Pour le risque de marché et d'assurance, des scénarios de stress sont agrégés. Ces scénarios donnent une indication du potentiel de perte en cas d'événements défavorables. Certains scénarios sont prescrits par la FINMA, d'autres doivent être déterminés par GPV elle-même. La contribution de ces scénarios a augmenté de CHF 111.0 millions durant l'exercice sous revue, principalement en raison d'un durcissement des scénarios prescrits par la FINMA.

Par rapport à l'exercice précédent, le risque de crédit a augmenté de CHF 2.0 millions à CHF 356.6 millions. Cela est dû aux placements axés sur le rendement en comparaison avec l'année précédente, sachant que le risque de crédit a été délibérément maintenu au niveau de l'année précédente.

Le montant minimum a diminué de CHF 86.0 millions à CHF 712.7 millions en raison des reculs susmentionnés du risque de marché et d'assurance, tandis que les risques non assurables sont moins élevés que l'exercice précédent.

Le capital porteur de risque (CPR) et ses principales composantes

en mio. CHF		2017 Exercice sous revue	2016 Période précédente	Différence
Répartition CPR	Réserves d'évaluation	1 298.4	1 128.1	170.3
	Capital-actions et réserves	1 557.6	1 416.0	141.6
	Capital complémentaire	229.3	210.2	19.1
	Dividendes	0.0	0.0	0.0
	Autres déductions	-41.6	-42.4	0.8
CPR		3 043.7	2 712.0	331.7

Le capital porteur de risque a augmenté de CHF 331.7 millions, passant de CHF 2712.0 millions au 1^{er} janvier 2017 à CHF 3043.7 millions au 1^{er} janvier 2018.

Les changements essentiels des principales composantes sont présentés ci-après :

- Les réserves d'évaluation ont augmenté de CHF 170.3 millions à CHF 1298.4 millions. L'amélioration résulte principalement de la vente et de la reprise en location des bâtiments à usage propre, de nouvelles affaires rentables et de gains d'efficacité au niveau des coûts.
- La position capital-actions et réserves, qui correspond aux fonds propres indiqués dans les comptes annuels statutaires, a augmenté de CHF 141.6 millions en raison de bénéfices retenus de l'exercice 2017.
- Le capital complémentaire, à savoir le prêt de rang subordonné à durée indéterminée vis-à-vis de GSH en euro, a augmenté de CHF 19.1 millions. Ce prêt en euro est évalué à la valeur comptable conformément aux prescriptions d'évaluation du GHO. La différence par rapport à l'exercice précédent résulte de la variation du cours de change.
- Les autres déductions indiquent les droits de mutation et impôts sur les gains immobiliers. Elles sont au même niveau que l'exercice précédent.

Le tableau suivant indique la marge de solvabilité (quotient SST) pour le SST 2018 et la comparaison par rapport à l'exercice précédent. Comme le prévoit la circulaire FINMA 2017/03, la marge de solvabilité est calculée en tant que quotient du CPR moins le montant minimum au numérateur et du capital-risque sur une année (capital cible moins le montant minimum) au dénominateur.

en mio. CHF		2017 Exercice sous revue	2016 Période précédente	Différence
Quotient SST	Capital porteur de risque	3 043.7	2 712.0	331.7
	Capital cible	2 563.8	2 637.3	-73.5
	Quotient SST	125.9%	104.1%	21.8%

Durant l'exercice sous revue, la marge de solvabilité de 125.9 % est nettement supérieure à l'exercice précédent. Cette amélioration est principalement due au renforcement de la capitalisation suite à la renonciation au versement de dividendes, à de nouvelles affaires rentables ainsi qu'à une baisse des coûts. En outre, GPV a pu réduire les risques auxquels elle est exposée par des mesures adaptées.

Les informations actuelles concernant la solvabilité (capital porteur de risque, capital cible) correspondent à celles qui ont été transmises à la FINMA. Il est à préciser que les informations transmises à la FINMA concernant la solvabilité sont encore soumises à un audit prudentiel.

Modèles quantitatifs

Résultats individuels de l'entreprise, vie

en mio. CHF	Affaires en Suisse										Affaires à l'étranger	
	Total		Vie individuelle		Vie collective		Assurance-vie liée à des parts de fonds		Total		Total	
	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue	Exercice précédent	Exercice sous revue
1 Primes brutes	1132.9	1109.9	371.0	353.9	4.8	9.5	754.6	743.8	1130.4	1107.2	2.5	2.7
2 Part de réassurance des primes brutes	-15.6	-15.9	-7.3	-7.6	0	0	-8.3	-8.3	-15.6	-15.9	0	0
3 Primes pour compte propre (1 + 2)	1117.3	1094.0	363.7	346.4	4.8	9.5	746.3	735.4	1114.8	1091.3	2.5	2.7
4 Variations des reports de primes	2.8	2.8	2.8	2.6	0	0	0	0.1	2.8	2.8	0	0
5 Part de réassurance sur variation des reports de primes	-0.6	-0.6	0	0	0	0	-0.6	-0.6	-0.6	-0.6	0	0
6 Primes acquises pour compte propre (3 + 4 + 5)	1119.5	1096.2	366.5	349.0	4.8	9.5	745.7	735.0	1117.0	1093.5	2.5	2.7
7 Autres produits nés d'opérations d'assurance	0.4	0.4	0.2	0.2	0	0	0.1	0.2	0.4	0.4	0	0
8 Total des produits nés d'opérations d'assurance de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	1119.9	1096.6	366.7	349.2	4.8	9.5	745.9	735.2	1117.4	1093.9	2.5	2.7
9 Montants bruts payés pour sinistres	-613.9	-624.9	-265.4	-267.8	-26.6	-20.9	-316.8	-332.4	-608.8	-621.2	-5.1	-3.7
10 Part de réassurance sur montants payés pour sinistres	7.1	6.7	4.6	4.8	0	0	2.4	1.9	7.1	6.7	0	0
11 Variations des provisions techniques d'assurance	-262.1	-76.0	-278.0	-84.0	18.7	8.5	-2.8	-0.5	-262.1	-76.0	0	0
12 Part de réassurance sur variation des provisions techniques d'assurance	11.1	-0.5	-0.5	-0.5	0	0	11.6	0	11.1	-0.5	0	0
13 Variations des provisions techniques pour assurances-vie liées à des fonds	-338.9	-640.2	0	0	0	0	-338.9	-640.2	-338.9	-640.2	0	0
14 Dépenses pour sinistres pour compte propre (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-1196.7	-1334.8	-539.3	-347.5	-7.9	-12.4	-644.5	-971.2	-1191.6	-1331.1	-5.1	-3.7
15 Frais d'acquisition et de gestion	-187.9	-197.8	-61.2	-70.7	-1.0	-0.9	-125.8	-126.1	-187.9	-197.8	0	0
16 Part de réassurance sur frais d'acquisition et de gestion	0.9	1.0	0	0	0	0	0.9	1.0	0.9	1.0	0	0
17 Frais d'acquisition et de gestion pour compte propre (15 + 16)	-187.0	-196.7	-61.1	-70.7	-1.0	-0.9	-124.8	-125.1	-187.0	-196.7	0	0
18 Autres charges techniques pour compte propre	-0.9	-0.8	-0.9	-0.8	0	0	0	0	-0.9	-0.8	0	0
19 Total des dépenses nées d'opérations d'assurance (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)									-1379.5	-1528.6	0	0
20 Produits des placements de capitaux	155.4	277.7	137.6	225.8	7.5	6.9	10.3	44.9	155.4	277.7	0	0
21 Dépenses pour placement de capitaux	-52.9	-31.5	-35.0	-24.7	-2.0	-1.1	-16.0	-5.7	-52.9	-31.5	0	0
22 Résultat des placements de capitaux (20 + 21)	102.4	246.2	102.6	201.1	5.6	5.8	-5.7	39.2	102.4	246.2	0	0
23 Résultat du capital et des intérêts pour assurances-vie liées à des fonds	276.9	361.0	0	0	0	0	276.9	361.0	276.9	361.0	0	0
24 Autres produits financiers	65.5	207.5	3.6	2.4	0	0	61.9	205.1	65.5	207.5	0	0
25 Autres charges financières	-26.0	-102.5	-3.3	-61.1	-0.1	0	-22.6	-41.3	-26.0	-102.5	0	0
26 Résultat d'exploitation (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	154.2	276.4	-131.8	72.6	1.5	2.0	287.1	202.9	156.8	277.4	-2.5	-1.0
27 Charges d'intérêts pour les dettes portant intérêts	-9.7	-11.3										
28 Autres produits	20.9	5.4										
29 Autres charges	-2.3	-90.8										
30 Produits / charges extraordinaires	0	0										
31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	163.1	179.6										
32 Impôts directs	-34.4	-38.1										
33 Bénéfice / perte (31 + 32)	128.7	141.6										

GPV ne dispose pas d'autres assurances-vie »

Valeur des actifs proche du marché

en mio. CHF		31.12.2016 (période précédente)	Adaptations période précédente	31.12.2017 (exercice sous revue)
Valeur des placements proche du marché	Immeubles	899.4	899.4	797.2
	Participations	0.0	0.0	0.0
	Titres à revenu fixe	2 835.0	2 835.0	3 026.4
	Prêts	122.0	122.0	120.6
	Hypothèques	754.4	754.4	796.8
	Actions	0.0	0.0	0.0
	Autres placements	913.7	913.7	762.2
	Placements collectifs de capitaux	603.7	603.7	442.2
	Placements alternatifs de capitaux	0.0	0.0	0.0
	Autres placements de capitaux	310.0	310.0	320.0
	Total des placements	5 524.4	5 524.4	5 503.3
	Placements financiers issus des assurances-vie liées à des parts de fonds	8 613.6	8 572.7	9 619.7
	Créances issues d'instruments financiers dérivés	683.5	724.5	516.3
Valeur des autres actifs proche du marché	Liquidités	725.4	725.4	598.9
	Créances issues des activités d'assurance	21.7	21.7	21.5
	Autres créances	40.5	40.5	49.9
	Autres actifs	62.6	62.6	66.4
	Total des autres actifs	850.2	850.2	736.7
Total valeur des actifs proche du marché	15 671.7	15 671.7	16 376.0	

Valeur des passifs proche du marché

en mio. CHF		31.12.2016 (période précédente)	Adaptations période précédente	31.12.2017 (exercice sous revue)
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	12 046.1	12 046.1	12 578.1
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	3 604.8	3 604.8	3 732.0
	Assurance directe : assurance dommages			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des parts de fonds	8 440.6	8 440.6	8 845.5
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)	0.7	0.7	0.6
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des parts de fonds			
	Réassurance active : autres affaires			
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance	Parts des réassureurs dans la valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	-187.7	-187.7	-201.3
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)			
	Assurance directe : assurance dommages			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des parts de fonds	-187.7	-187.7	-201.3
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des parts de fonds)			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des parts de fonds			
	Réassurance active : autres affaires			
	Provisions non techniques			
	Engagements portant intérêts avec caractère de fonds de tiers			
Valeur proche du marché des autres engagements	Engagements issus d'instruments financiers dérivés	10.2	10.2	31.1
	Engagements liés aux dépôts pour réassurance cédée	54.1	54.1	51.7
	Engagements issus des activités d'assurance	231.6	231.6	241.2
	Autres passifs	973.3	973.3	819.0
	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	13 127.6	13 127.6	13 519.9
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	2 544.2	2 544.2	2 856.1

Solvabilité individuelle

en mio. CHF		31.12.2016 (période précédente)	Adaptations période précédente	31.12.2017 (exercice sous revue)
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	2 544.2	n. d.	2 856.1
	Déductions	-42.4	n. d.	-41.6
	Fonds propres de base	2 501.8	n. d.	2 814.5
	Capital complémentaire	210.2	n. d.	229.3
	CPR	2 711.9	n. d.	3 043.7
Calcul du capital cible	Risque technique	368.1	n. d.	304.7
	Risque de marché	1 282.1	n. d.	1 194.0
	Effets de diversification	-313.9	n. d.	-262.9
	Risque de crédit	354.6	n. d.	356.6
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	946.4	n. d.	971.4
	Capital cible	2 637.3	n. d.	2 563.8
Quotient SST	104.1%	n. d.	125.9%	

Jahresrechnung

Bilanz per 31. Dezember 2017

Aktiven

in CHF	Anhang	31.12.2017	31.12.2016
Kapitalanlagen		5'023'195'377	5'073'854'315
- Immobilien		548'908'353	717'666'363
- Festverzinsliche Wertpapiere		2'794'373'555	2'569'044'908
- Darlehen		120'420'129	121'682'480
- Hypotheken		797'261'892	751'749'292
- Übrige Kapitalanlagen	1	762'231'448	913'711'272
Kapitalanlagen aus anteilgebundener Lebensversicherung	2	9'590'066'619	8'579'809'146
Forderungen aus derivativen Finanzinstrumenten		157'521'191	144'940'813
Depotforderungen aus übernommener Rückversicherung		609'868	671'918
Flüssige Mittel		598'939'869	725'449'676
Anteil versicherungstechnische Rückstellungen aus Rückversicherung	5	34'244'123	35'351'792
Aktivierete Abschlusskosten		691'860'650	759'142'138
Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft	3	20'908'293	21'005'101
Übrige Forderungen	10	49'907'087	40'521'509
Aktive Rechnungsabgrenzungen	4	66'378'090	62'550'401
Total Aktiven		16'233'631'167	15'443'296'809

Passiven

in CHF	Anhang	31.12.2017	31.12.2016
Versicherungstechnische Rückstellungen	5	3'980'901'390	4'188'485'625
Versicherungstechnische Rückstellungen für anteilgebundene Lebensversicherung		9'349'556'798	8'428'640'004
Nichtversicherungstechnische Rückstellungen	6	202'500'000	141'000'000
Verbindlichkeiten aus derivativen Finanzinstrumenten		31'056'338	10'154'669
Depotverbindlichkeiten aus abgegebener Rückversicherung	10	51'736'263	54'113'725
Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft	7	241'235'788	231'565'610
Sonstige Passiven	8 / 10	523'408'881	714'638'968
Passive Rechnungsabgrenzungen	9	66'351'378	48'484'666
Nachrangige Verbindlichkeiten		229'274'920	210'180'600
Total Fremdkapital		14'676'021'756	14'027'263'867
Gesellschaftskapital		106'886'890	106'886'890
Gesetzliche Kapitalreserven		522'697'063	522'697'063
Gesetzliche Gewinnreserven		51'500'000	51'500'000
Freiwillige Gewinnreserven		876'525'458	734'948'989
- Gewinnvortrag		734'948'989	606'251'157
- Gewinn des Geschäftsjahres		141'576'469	128'697'832
Total Eigenkapital	11	1'557'609'411	1'416'032'942
Total Passiven		16'233'631'167	15'443'296'809

Erfolgsrechnung 2017

in CHF	Anhang	2017	2016
Bruttoprämie		1'109'873'732	1'132'897'539
Anteil Rückversicherer an Bruttoprämie		-15'876'677	-15'577'359
Prämie für eigene Rechnung		1'093'997'055	1'117'320'180
Veränderung der Prämienüberträge		2'784'849	2'803'630
Anteil Rückversicherer an Veränderung der Prämienüberträge		-571'441	-594'610
Verdiente Prämien für eigene Rechnung		1'096'210'463	1'119'529'200
Sonstige Erträge aus dem Versicherungsgeschäft		382'913	359'733
Total Erträge aus dem versicherungstechnischen Geschäft		1'096'593'376	1'119'888'933
Zahlungen für Versicherungsfälle Brutto		-624'894'717	-613'874'683
Anteil Rückversicherer an Zahlungen für Versicherungsfälle		6'748'451	7'068'504
Veränderung der versicherungstechnischen Rückstellungen	12	-75'977'531	-262'064'904
Anteil Rückversicherer an Veränderung versicherungstechnischer Rückstellungen	12	-536'228	11'106'688
Veränderung der versicherungstechnischen Rückstellungen für anteilgebundene Lebensversicherung		-640'166'879	-338'908'102
Aufwendungen für Versicherungsfälle für eigene Rechnung		-1'334'826'904	-1'196'672'497
Abschluss- und Verwaltungskosten	15	-197'772'705	-187'906'022
Anteil Rückversicherer an Abschluss- und Verwaltungskosten		1'037'124	935'193
Abschluss- und Verwaltungsaufwand für eigene Rechnung		-196'735'581	-186'970'829
Sonstige versicherungstechnische Aufwendungen für eigene Rechnung		-760'845	-922'203
Total Aufwendungen aus dem versicherungstechnischen Geschäft		-1'532'323'330	-1'384'565'529
Erträge aus Kapitalanlagen	13	277'653'459	155'359'110
Aufwendungen für Kapitalanlagen	14	-31'496'128	-52'938'182
Kapitalanlagenergebnis		246'157'331	102'420'928
Kapital- und Zinserfolg aus anteilgebundener Lebensversicherung		360'958'358	276'911'347
Sonstige finanzielle Erträge		207'510'493	65'529'058
Sonstige finanzielle Aufwendungen		-102'472'200	-25'974'123
Operatives Ergebnis		276'424'028	154'210'614
Zinsaufwendungen für verzinsliche Verbindlichkeiten		-11'319'021	-9'717'896
Sonstige Erträge		5'361'149	20'896'875
Sonstige Aufwendungen	16	-90'830'915	-2'305'069
Gewinn vor Steuern		179'635'241	163'084'524
Direkte Steuern		-38'058'772	-34'386'692
Gewinn des Geschäftsjahres		141'576'469	128'697'832

Anhang zur Jahresrechnung 2017

Grundsätze

Allgemein

Die Jahresrechnung wurde in Übereinstimmung mit den Bestimmungen über die kaufmännische Buchführung des Schweizerischen Obligationenrechts (Art. 957-963b OR, gültig ab 1. Januar 2013) erstellt. Neben dem Schweizerischen Obligationenrecht werden auch die Bestimmungen der Verordnung der Eidg. Finanzmarktaufsicht über die Beaufsichtigung von privaten Versicherungsunternehmen (Art. 5-6a AVO FINMA, gültig ab 15. Dezember 2015) angewendet.

Bewertungsgrundsätze Kapitalanlagen

- a) Festverzinsliche Wertpapiere werden nach der linearen Kostenamortisationsmethode bewertet.
- b) Aktien, Anteilsscheine kollektiver Kapitalanlagen sowie derivative Finanzinstrumente werden zu Marktwerten bewertet.
- c) Bei den derivativen Finanzinstrumenten werden die Swaptions nach der linearen Kostenamortisationsmethode bewertet, die übrigen Absicherungsinstrumente zu Marktwert.
- d) Andere Finanzanlagen werden gem. Art. 960a OR höchstens zu den Anschaffungskosten unter Berücksichtigung von Wertberichtigungen bewertet.
- e) Bewertungsgrundsätze für Kapitalanlagen aus anteilgebundener Lebensversicherung
 - Anteilsscheine, Swaptions, Strukturierte Produkte und Derivate werden zu Marktwert bewertet
 - Festverzinsliche Wertpapiere werden nach der linearen Kostenamortisationsmethode bewertet.
 - die Festgelder und flüssigen Mittel sowie die übrigen Finanzanlagen werden höchstens zu Anschaffungskosten bewertet.

Aktivierete Abschlusskosten

Mit der schriftlichen Genehmigung des Bundesamtes für Privatversicherungen vom 14. März 2003 werden die Abschlusskosten auf den gesamten Versicherungsbestand in der Höhe des Rückkaufwertabzuges aktiviert und über die Laufzeit abgeschrieben.

Angaben zu Bilanz- und Erfolgsrechnungspositionen

1. Übrige Kapitalanlagen

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Kollektive Kapitalanlagen	442'231'448	603'711'272
Term Deposit	320'000'000	310'000'000
Total	762'231'448	913'711'272

2. Kapitalanlagen aus anteilgebundener Lebensversicherung

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Aktienfonds	2'217'764'423	2'096'414'407
Obligationenfonds	4'412'509'768	4'084'630'296
Immobilien / Hypothekenfonds	25'481'728	62'887'583
Geldmarktfonds	1'272'617'624	1'546'467'666
übrige Fonds	146'947'827	8'047'788
Festverzinsliche Wertpapiere	1'034'977'612	594'816'001
Hypotheken	26'846'250	-
Swaptions	6'492'396	7'114'581
Festgelder und flüssige Mittel	11'220'244	19'524'674
Strukturierte Produkte	106'052'172	104'228'487
Derivate	13'114'271	14'760'651
Übrige Kapitalanlagen aus anteilsgebundener LV	316'042'304	40'917'012
Total	9'590'066'619	8'579'809'146

3. Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Forderungen gegenüber Versicherungsnehmern	20'874'670	20'972'352
Forderungen gegenüber Versicherungsunternehmen	33'623	32'749
Total	20'908'293	21'005'101

4. Aktive Rechnungsabgrenzungen

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Marchzinsen Kapitalanlagen	35'523'011	34'604'956
Vorausbezahlte Leistungen auf Policen	25'355'595	23'046'950
Sonstige Abgrenzungen	5'499'484	4'898'495
Total	66'378'090	62'550'401

Anhang zur Jahresrechnung 2017

2. Angaben zu Bilanz- und Erfolgsrechnungspositionen

5. Versicherungstechnische Rückstellungen

in CHF	Versicherungstechnische Rückstellungen		Anteile der Rückversicherer		Versicherungstechnische Rückstellungen für eigene Rechnung	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Prämienüberträge	48'306'198	113'803'430	-17'788'199	-18'359'640	30'517'999	95'443'790
Rückstellungen für Versicherungsleistungen	37'029'949	96'208'123	-2'183'727	-2'237'342	34'846'222	93'970'781
Deckungskapital	3'771'486'742	3'844'687'301	-14'272'197	-14'754'810	3'757'214'545	3'829'932'491
Rückstellungen für vertragliche Überschussbeteiligungen	106'823'959	114'936'852	0	0	106'823'959	114'936'852
Rückstellungen für Überschussfonds	17'254'542	18'849'919	0	0	17'254'542	18'849'919
Total	3'980'901'390	4'188'485'625	-34'244'123	-35'351'792	3'946'657'267	4'153'133'833

Im Geschäftsjahr wurden Rückstellungen für die Zusatzdeckungen von Policen der anteilgebundenen Lebensversicherungen in der Höhe von CHF 280,8 Mio. auf die Rückstellungen für anteilgebundene Lebensversicherungen übertragen. Sie wurden bisher in den Versicherungstechnischen Rückstellungen geführt.

6. Nichtversicherungstechnische Rückstellungen

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Betriebsnotwendige ALM- Rückstellung	4'300'000	2'800'000
Kursschwankungsrückstellung	188'200'000	128'200'000
Rückstellung allgemein	10'000'000	10'000'000
Total	202'500'000	141'000'000

7. Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Verbindlichkeiten gegenüber Versicherungsnehmern	220'315'878	202'790'599
Verbindlichkeiten gegenüber Agenten und Vermittlern	19'819'065	27'398'349
Verbindlichkeiten gegenüber Versicherungsunternehmen	1'100'845	1'376'662
Total	241'235'788	231'565'610

8. Sonstige Passiven

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Depotverbindlichkeiten Swaptions	488'074'300	684'120'239
Verbindlichkeiten gegenüber verbundenen Unternehmen	7'672'357	7'781'927
Steuern und Abgaben	19'287'310	18'000'477
Sonstige Passiven	8'374'914	4'736'325
Total	523'408'881	714'638'968

9. Passive Rechnungsabgrenzungen

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Vorausbezahlte Prämien	18'410'834	20'415'220
Sonstige Abgrenzungen	47'940'544	28'069'446
Total	66'351'378	48'484'666

10. Forderungen und Verbindlichkeiten gegenüber Nahestehenden

in CHF	Dritte	Beteiligte	Organe	Beteiligungen	Total 2017
Übrige Forderungen	17'184'953	32'722'134	-	-	49'907'087
Depotverbindlichkeiten aus abgegebener Rückversicherung	9'852'946	41'883'317	-	-	51'736'263
Sonstige Passiven	515'736'524	7'672'357	-	-	523'408'881

in CHF	Dritte	Beteiligte	Organe	Beteiligungen	Total 2016
Übrige Forderungen	33'602'933	6'918'576	-	-	40'521'509
Depotverbindlichkeiten aus abgegebener Rückversicherung	9'780'723	44'333'002	-	-	54'113'725
Sonstige Passiven	706'857'041	7'781'927	-	-	714'638'968

Anhang zur Jahresrechnung 2017

2. Angaben zu Bilanz- und Erfolgsrechnungspositionen

11. Eigenkapitalnachweis

	Gesellschafts- kapital	Gesetzliche Kapital- reserven	Gesetzliche Gewinn- reserven	Freiwillige Gewinn- reserven *	Eigene Kapital- anteile	Total Eigen- kapital
Stand in CHF am 31.12.2015	106'886'890	522'697'063	51'500'000	606'251'157	0	1'287'335'110
Zuweisung an gesetzliche Gewinnreserven	0	0	0	0	0	0
Zuweisung an freiwillige Gewinnreserve	0	0	0	0	0	0
Kauf/Verkauf eigener Kapitalanteile	0	0	0	0	0	0
Jahresgewinn	0	0	0	128'697'832	0	128'697'832
Dividendenausschüttung	0	0	0	0	0	0
Stand in CHF am 31.12.2016	106'886'890	522'697'063	51'500'000	734'948'989	0	1'416'032'942
Zuweisung an gesetzliche Gewinnreserven	0	0	0	0	0	0
Zuweisung an freiwillige Gewinnreserve	0	0	0	0	0	0
Kauf/Verkauf eigener Kapitalanteile	0	0	0	0	0	0
Jahresgewinn	0	0	0	141'576'469	0	141'576'469
Dividendenausschüttung	0	0	0	0	0	0
Stand in CHF am 31.12.2017	106'886'890	522'697'063	51'500'000	876'525'458	0	1'557'609'411

* beinhaltet freie Reserven von CHF 43 Mio.

12. Veränderung der versicherungstechnischen Rückstellungen

in CHF	Versicherungstechnische Rückstellungen		Anteile der Rückversicherer		Versicherungstechnische Rückstellungen für eigene Rechnung	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Veränderung der Rückstellungen für Versicherungsleistungen	-894'615	-9'254'041	0	-100'978	-894'615	-9'355'019
Veränderung des Deckungskapitals	-82'920'165	-259'210'389	-536'228	11'207'666	-83'456'393	-248'002'723
Veränderung der Rückstellungen für vertragliche Überschussbeteiligungen	6'241'872	6'299'526	0	0	6'241'872	6'299'526
Veränderung der Rückstellungen für Überschussfonds	1'595'377	100'000	0	0	1'595'377	100'000
Total	-75'977'531	-262'064'904	-536'228	11'106'688	-76'513'759	-250'958'216

13. Ertrag aus Kapitalanlagen

in CHF	Laufende Erträge		Zuschreibungen		Realisierte Gewinne		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Immobilien	43'065'578	44'677'981	0	0	39'758'741	2'493'141	82'824'319	47'171'122
Festverzinsliche Wertpapiere	57'337'838	57'015'520	72'426'355	0	914'020	1'431'273	130'678'213	58'446'793
Darlehen	2'827'392	3'542'762	53'058	53'058	0	0	2'880'450	3'595'820
Hypotheken	13'616'253	13'085'004	0	0	0	0	13'616'253	13'085'004
Übrige Kapitalanlagen	14'520'159	18'482'565	25'753'057	13'513'409	7'381'008	1'064'397	47'654'224	33'060'371
Total	131'367'220	136'803'832	98'232'470	13'566'467	48'053'769	4'988'811	277'653'459	155'359'110

14. Aufwendungen für Kapitalanlagen

in CHF	Laufende Aufwendungen		Abschreibungen und Wertberichtigungen		Realisierte Verluste		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Immobilien	-11'773'559	-12'399'355	-6'560'037	-18'790'213	0	0	-18'333'596	-31'189'568
Festverzinsliche Wertpapiere	-2'235'331	-1'762'683	-3'500'739	-8'917'015	-13'500	-1'023'825	-5'749'570	-11'703'523
Darlehen	-72'434	-83'489	0	0	0	0	-72'434	-83'489
Hypotheken	-2'567'562	-1'828'652	-100'000	0	-2	-1'738	-2'667'564	-1'830'390
Übrige Kapitalanlagen	-554'403	-660'618	-3'867'105	-6'928'262	-251'456	-542'332	-4'672'964	-8'131'212
Total	-17'203'289	-16'734'797	-14'027'881	-34'635'490	-264'958	-1'567'895	-31'496'128	-52'938'182

Anhang zur Jahresrechnung 2017

Angaben zu Bilanz- und Erfolgsrechnungspositionen

15. Abschluss- und Verwaltungskosten

Seit dem 1. Januar 2014 wendet die Generali das Kostenpooling an. Die anfallenden Personalaufwendungen werden zentral in der Generali Personenversicherungen AG gepoolt und anhand von Umlageschlüsseln auf die übrigen Generali Gesellschaften der Schweiz aufgeteilt. Der anteilige Personalaufwand fliesst in die Position Abschluss- und Verwaltungskosten.

16. Sonstiger Aufwand

Im Berichtsjahr 2017 ist die Zuweisung an die Kursschwankungsrückstellung von CHF 60 Mio., der buchmässige Währungsverlust auf den nachrangigen Verbindlichkeiten von CHF 19.1 Mio., sowie Projekt- und Reorganisationskosten in der Höhe von CHF 8.5 Mio. enthalten, gemäss den geplanten Investitionen aus dem Business-Transformation-Case "ACT2020".

Weitere Anhangangaben

Vollzeitstellen

Die Generali Personenversicherungen AG, beschäftigte im Berichtsjahr 2017 im Jahresdurchschnitt 1'312 Mitarbeitende.

Nettoauflösung aktienrechtlicher stiller Reserven

Im Berichtsjahr 2017 wurde unter den nicht versicherungstechnischen Rückstellungen keine Auflösung stiller Reserven vorgenommen.

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Nettoauflösung stiller Reserven	0	20'000'000
Total	0	20'000'000

Eventualverbindlichkeiten

Die Generali Personenversicherungen AG gehört der Mehrwertsteuer-Gruppe Generali Personenversicherungen AG an und haftet somit solidarisch für Mehrwertsteuerschulden der Gesamtgruppe gegenüber der Eidgenössischen Steuerverwaltung.

Verbindlichkeiten gegenüber Vorsorgeeinrichtungen

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Pensionskasse der Generali Versicherungen	0	0
Total	0	0

Gesamtbetrag der zur Sicherung eigener Verbindlichkeiten verwendeten Aktiven sowie der Aktiven unter Eigentumsvorbehalt

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Verpfändete Aktiven zur Sicherstellung offener Derivatgeschäfte	28'277'054	5'160'000
Total	28'277'054	5'160'000

Honorar der Revisionsstelle

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Revisionsdienstleistungen	578'275	252'000
Andere Dienstleistungen	0	0
Total	578'275	252'000

Im Berichtsjahr 2017 sind auch die Solvency II Honorare 2016 in der Höhe von CHF 149'141 enthalten

Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Gewinnvortrag	691'948'989	563'251'157
Gewinn des Geschäftsjahres	141'576'469	128'697'832
Bilanzgewinn	833'525'458	691'948'989

Antrag des Verwaltungsrates

in CHF	31.12.2017	31.12.2016
Bilanzgewinn	833'525'458	691'948'989
Dividendenzahlung	0	0
Vortrag auf neue Rechnung	833'525'458	691'948'989

Geldflussrechnung

Art. 961 Ziff. 2 OR und Art. 961b OR

CHF	2017	2016
Gewinn/Verlust	141'576'470	128'697'832
Abschreibungen / Wertberichtigungen auf		
Sachanlagen		
Immaterielle Vermögenswerte		
Kapitalanlagen		
Realisierte Gewinne und Verluste auf Immobilien	-59'081'825	-2'493'141
Realisierte Gewinne und Verluste auf Beteiligungen		
Realisierte Gewinne und Verluste auf festverzinsliche Wertpapiere	-900'520	-407'448
Realisierte Gewinne und Verluste auf Darlehen		
Realisierte Gewinne und Verluste auf Hypotheken		
Realisierte Gewinne und Verluste auf übrige Kapitalanlagen	-7'129'552	-522'065
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf Immobilien	6'560'037	18'790'213
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf Beteiligungen		
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf festverzinsliche Wertpapiere	-68'925'616	8'917'013
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf Darlehen	-53'058	-53'058
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf Hypotheken	100'000	
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf übrige Kapitalanlagen	-21'906'875	-6'585'147
Realisierte Gewinne und Verluste auf Kapitalanlagen aus anteilgebundener Lebensversicherung	-1'786'416	-205'584'616
Zuschreibungen und Abschreibungen/Wertberichtigungen auf Kapitalanlagen aus anteilgebundener Lebensversicherung	-300'962'630	12'852'480
Zunahme / Abnahme von/der		
Prämienüberträge	-65'497'232	-2'803'687
Versicherungstechnischen Rückstellungen	-142'087'003	262'312'348
Versicherungstechnische Rückstellungen für Anteilgebundene Lebensversicherung	920'916'794	338'908'102
Nicht versicherungstechnische Rückstellungen	61'500'000	-19'000'000
Gewinn/Verlust aus Abgängen		
Sachanlagen		
Immaterielle Vermögenswerte		
Zunahme / Abnahme von Aktiven und Passiven		
Kauf / Verkauf von Immobilien	221'279'798	1'732'066
Kauf/Verkauf von Beteiligungen		
Kauf / Verkauf von festverzinslichen Wertpapieren	-155'502'511	16'015'885
Kauf / Verkauf von Darlehen	1'315'409	501'686
Kauf / Verkauf von Hypotheken	-45'612'600	-94'418'364
Kauf / Verkauf von Kapitalanlagen FLV	-707'508'427	-50'430'129
Kauf / Verkauf von übrigen Kapitalanlagen	180'516'252	-335'989'592
Forderungen aus derivativen Finanzinstrumenten	-12'580'379	-139'779'952
Depotforderungen aus übernommener Rückversicherung	62'050	183'143
Anteil versicherungstechnische Rückstellungen aus Rückversicherung	1'107'669	-10'451'168
Aktivierete Abschlusskosten	67'281'488	37'381'835
Forderungen aus dem Versicherungsgeschäft	96'808	-1'428'785
Übrige Forderungen	-9'385'578	-7'911'998
Sonstige Aktiven	-1'112'116	478'109
Nicht einbezahltes Grundkapital		
Aktive Rechnungsabgrenzungen	-3'827'689	-855'941
Verbindlichkeiten aus derivativen Finanzinstrumenten	20'901'668	1'449'893
Depotverbindlichkeiten aus abgegebener Rückversicherung	-2'377'462	-2'120'564
Verbindlichkeiten aus dem Versicherungsgeschäft	9'670'178	45'202'722
Sonstige Passiven	-1'469'656	38'193'564
Passive Rechnungsabgrenzungen	17'866'712	-4'330'657
Geldfluss aus Geschäftstätigkeit	43'044'188	26'450'579

Kauf von Sachanlagen		
Verkauf von Sachanlagen		
Kauf von Beteiligungen an assoziierten Unternehmen		
Verkauf von Beteiligungen an assoziierten Unternehmen		
Dividenden von assoziierten Gesellschaften		
Geldfluss aus Investitionstätigkeit	-	-
Kapitalerhöhungen		
Kapitalherabsetzungen		
Zugänge von Finanzschulden		
Abgänge von Finanzschulden		
Bezahlte Finanzierungskosten		
Zugänge/Abgänge von nachrangigen Verbindlichkeiten	19'094'320	-2'959'600
Kauf eigener Aktien		
Verkauf eigener Aktien		
Dividendenzahlungen		
Geldfluss aus Finanzierungstätigkeit	19'094'320	-2'959'600
VERÄNDERUNG DER FLÜSSIGEN MITTEL	62'138'508	23'490'979
Nachweis:		
Bestand flüssige Mittel am 1. Januar	342'245'158	319'232'287
Kursdifferenzen auf Bestand der flüssigen Mittel	1'112'116	-478'109
Bestand flüssige Mittel am 31.12. *	405'495'782	342'245'158
VERÄNDERUNG DER FLÜSSIGEN MITTEL	62'138'508	23'490'979
* Flüssige Mittel gemäss Bilanz per 31.12.	598'939'869	725'449'676
Banksicherheiten für derivative Finanzinstrumente (Collaterals)	-193'444'087	-383'204'518
Flüssige Mittel per 31. Dezember gemäss Geldflussrechnung	405'495'782	342'245'158



Ernst & Young AG
Maagplatz 1
Postfach
CH-8010 Zürich

Telefon +41 58 286 86 86
Fax +41 58 286 86 00
www.ey.com/ch

An die Generalversammlung der
Generali Personenversicherungen AG, Adliswil

Zürich, 26. März 2018

Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Als Revisionsstelle haben wir die beiliegende Jahresrechnung der Generali Personenversicherungen AG, bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung, Geldflussrechnung und Anhang, für das am 31. Dezember 2017 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Verantwortung des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstössen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Verwaltungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstössen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2017 abgeschlossene Geschäftsjahr dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.



Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 728 OR und Art. 11 RAG) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbaren Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 728a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Verwaltungsrates ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Ferner bestätigen wir, dass der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht, und empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Ernst & Young AG

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Fleig', is positioned above the name of the signatory.

Christian Fleig
Zugelassener Revisionsexperte
(Leitender Revisor)

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Bablyon', is positioned above the name of the signatory.

Meik Bablyon
Zugelassener Revisionsexperte

Beilage

- ▶ Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung, Geldflussrechnung und Anhang)
- ▶ Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes

Informations complémentaires

Glossaire

Charge des sinistres y c. coûts de traitement des sinistres	Somme des paiements de sinistres majorée de la variation de la provision pour sinistres au cours d'un exercice et des coûts de traitement des sinistres.
Expense ratio (taux de frais)	Somme des frais d'acquisition et autres frais de gestion et d'exploitation par rapport aux primes nettes acquises.
Frais d'acquisition	Part d'une prime d'assurance qui couvre les frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurance, tels que les commissions de courtage, les frais de vente et les dépenses similaires.
Gestion actif-passif	Méthode permettant à la direction d'une entreprise d'assurance de coordonner les décisions relatives aux actifs et aux passifs en matière de placements. Celles-ci comprennent notamment le processus continu de formulation, mise en œuvre, contrôle et révision des stratégies de placement pour les actifs et les passifs en vue d'atteindre les objectifs financiers, en tenant compte des risques de marché tels qu'une variation du taux d'intérêt, du spread de crédit ou du taux de change.
Loss ratio (taux de sinistres)	Somme des prestations d'assurance versées, de la variation de la provision pour sinistres, de la variation de la réserve mathématique et de la variation des autres provisions techniques par rapport aux primes nettes acquises.
Montant minimum	Le montant minimum d'un portefeuille d'assurance est défini comme le coût hypothétique du capital réglementaire nécessaire pour liquider tous les passifs exigibles dans le cas où l'entreprise d'assurance est confrontée à des difficultés financières.
Police liée à des fonds	Contrat d'assurance-vie dans lequel les avoirs des preneurs d'assurance sont liés à un instrument de placement ou à un fonds de placement sous-jacent. Le risque lié à la performance auquel est soumis l'avoir du preneur d'assurance est supporté par le preneur d'assurance.
Primes acquises	Part des primes pour les couvertures fournies au cours d'un exercice comptable donné.
Primes émises	Primes facturées par une société d'assurance au cours d'un exercice comptable donné et comptabilisées comme produit.
Provision pour sinistres tardifs (IBNR)	Provision pour des sinistres qui sont certes déjà survenus, mais qui ne sont pas encore connus de l'assureur à la date de clôture du bilan. On suppose donc qu'un événement survenu concernera un certain nombre de polices pour lesquelles aucune prétention ad hoc n'a jusqu'à présent été formulée, de sorte que l'assureur sera probablement soumis à une obligation de paiement.
Provisions	Montants prévus pour satisfaire aux futures obligations de paiement découlant de polices et de contrats, et comptabilisés en tant que passif dans le compte annuel d'un assureur direct ou d'un réassureur.
Rapport de gestion	Désigne les comptes individuels statutaires audités.
Ratio combiné (rapport sinistres-coûts)	Le ratio est une combinaison du taux de sinistres et du taux de frais (frais d'acquisition compris) dans le domaine Non-vie.

Reports de primes	Part des primes (versées ou dues) émises qui se rapporte à de futures couvertures et pour laquelle aucune prestation n'a encore été fournie. Ces montants sont reportés dans une provision pour reports de primes et, le cas échéant, remboursés lorsque le contrat est résilié avant sa date d'échéance.
Résultat opérationnel	Somme du résultat technique et des produits nets des placements et autres produits et charges financiers.
Résultat technique	Primes acquises dont on déduit la somme des prestations d'assurance versées, de la variation de la provision pour sinistres, de la variation de la réserve mathématique et de la variation des autres provisions et charges techniques (frais d'acquisition et autres frais de gestion et d'exploitation).
Test suisse de solvabilité (SST)	Le SST permet de quantifier et de réguler la capacité de risque des assurances en Suisse. Dans ce cadre, le risque effectif est déterminé par le capital cible (CC). Le capital porteur de risque (CPR) est le capital disponible. Le CPR doit au moins correspondre au CC.
Traitement des sinistres	Traitement, resp. indemnisation de sinistres de leur survenance à leur règlement.
Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (Best Estimate of Liabilities BEL)	Lors de l'estimation des provisions techniques, les assureurs procèdent à une étude économique avec l'approche de calcul de la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance. Les engagements sont par conséquent indiqués sur la base de prix de marché observables.

Adresse de contact

Generali Assurances de personnes SA

Soodmattenstrasse 10
8134 Adliswil 1

Telefon +41 58 472 44 44

Fax +41 58 472 55 55

life.ch@generali.com
